

# JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. DECEMBRE

1779.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-  
vant Imprimeur de S. Maj. l'Impéra-  
trice-Reine Apostolique.

---

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Ap-  
bation du Commissaire-Examineur.*

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY  
540 EAST 57TH STREET  
CHICAGO, ILL. 60637

1968  
1969  
1970  
1971  
1972  
1973  
1974  
1975  
1976  
1977  
1978  
1979  
1980  
1981  
1982  
1983  
1984  
1985  
1986  
1987  
1988  
1989  
1990  
1991  
1992  
1993  
1994  
1995  
1996  
1997  
1998  
1999  
2000  
2001  
2002  
2003  
2004  
2005  
2006  
2007  
2008  
2009  
2010  
2011  
2012  
2013  
2014  
2015  
2016  
2017  
2018  
2019  
2020  
2021  
2022  
2023  
2024  
2025

2026  
2027  
2028  
2029  
2030  
2031  
2032  
2033  
2034  
2035  
2036  
2037  
2038  
2039  
2040  
2041  
2042  
2043  
2044  
2045  
2046  
2047  
2048  
2049  
2050  
2051  
2052  
2053  
2054  
2055  
2056  
2057  
2058  
2059  
2060  
2061  
2062  
2063  
2064  
2065  
2066  
2067  
2068  
2069  
2070  
2071  
2072  
2073  
2074  
2075  
2076  
2077  
2078  
2079  
2080  
2081  
2082  
2083  
2084  
2085  
2086  
2087  
2088  
2089  
2090  
2091  
2092  
2093  
2094  
2095  
2096  
2097  
2098  
2099  
2100



JOURNAL  
 HISTORIQUE  
 ET  
 LITTÉRAIRE

15. DÉCEMBRE

1779.

---

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Le philosophe catéchiste, ou entretiens sur la religion entre le comte de . . . & le chevalier de . . . .* A Paris, chez Humblot; à Liege, chez le Marié; à Bruxelles, chez Flon, &c. 1779. Un vol. in-12. de 450 pages.

**M**R. l'abbé Pey, chanoine de l'église de Paris, déjà avantageusement connu par

N n 2

un Traité polémique qu'il a opposé au déisme moderne(a), est auteur de ces entretiens pleins de choses & de vérités importantes. La marche de l'ouvrage est bien ordonnée & parfaitement assortie à la succession des idées, telles qu'elles sont arrangées par la logique naturelle de l'esprit humain. On commence par les notions du premier Etre & de cet univers qui est sorti de sa main immense & toute-puissante. Le premier entretien développe cette fatale progression de l'erreur, qui dès le moment que l'indivisible vérité est une fois violée, entraîne d'abyme en abyme; de l'abandon de la foi catholique naît enfin une profession ouverte de l'athéisme. Le chevalier \*\*\*, homme sage & conséquent, raisonnant avec le comte\*\*\*, très-zélé philosophe, fait sentir vivement le vuide affreux que produit dans l'ame de l'homme l'oubli de Dieu. " Hélas! j'ai parcouru, M<sup>r</sup>, tous les espaces de cette surface brillante qu'on appelle félicité. J'ai joui des plaisirs, des honneurs de la fortune; j'ai joui même d'une certaine réputation de vertu, & rien ne m'a satisfait. J'ai eu des amis, j'ai fait des envieux, & tout le monde me croïoit heureux, excepté moi-même. J'étois tous les jours séduit par l'attrait d'un fantôme qui marchoit devant moi, & qui me fuyoit sans cesse. La continuité des plaisirs produisoit la satiété: ce que j'avois d'abord désiré comme un bien, je

---

(a) *Vérité de la religion chrétienne prouvée à un*  
*écclé.*

ne le recherchois plus que pour éviter l'ennui. Enjoué dans les sociétés, je devenois un autre homme au moment que j'étois rentré chez moi. Semblable à un voyageur qui s'éveillerait dans une vaste solitude, après avoir fait un beau rêve, j'étois surpris de me trouver tout seul avec moi-même. Les remords venoient à la suite : pour m'y dérober, je me replongois le lendemain dans le tourbillon des sociétés. L'espérance revivait tous les matins ; & le dégoût & les regrets revenoient tous les soirs (a) „

La

(a) Les athées les plus systématiques conviennent de cette triste expérience. "Pour bien des gens, dit l'auteur du *Système de la nature*, leur ôter les idées de Dieu, ce seroit leur arracher une portion d'eux-mêmes, les priver d'un aliment habituel, les plonger dans le vuide, & forcer leur esprit inquiet à périr faute d'exercice „ En effet, faut-il s'étonner du vuide & de l'ennui que l'homme éprouve dès qu'il perd la grande & agissante idée de Dieu ; de cet Etre qu'il se représentoit comme présent en tout lieu & en tout tems, comme témoin & juge de ses pensées les plus secrètes, comme l'ami du cœur, comme l'auteur & le garant de sa félicité présente & éternelle?... Delà les dissipations que le dégoût invente avec une succession si rapide, & parmi lesquelles il n'en trouve aucune qui le guérissent ; delà cette fureur de jeux, de courses, de danses & de spectacles qui s'accroît à mesure qu'elle désespère de se satisfaire. Quelle idée, hélas ! pourroit remplacer l'idée de Dieu ? Idée déjà si vaste & si riche par elle-même, qui en produit & en nourrit mille autres, l'idée du devoir, de la vertu, de la justice, de la charité ? Que dire des sentimens

La nature de l'homme & des animaux fait la matière du second entretien. Quoique l'auteur dialogue en général avec tout l'ordre & l'intérêt possible, il semble que dans ce sujet il a déployé ses talens d'une manière plus marquée. On en jugera par le morceau suivant, où il a réuni tous les délires du philosophisme sur la prétendue raison des animaux, & en même tems les réflexions que le bon sens oppose à ce creux système. On peut dire qu'aux raisonnemens les plus solides il a sçu joindre le *ridiculum acri melius*. " Vous ignorez donc que les animaux ont même cet avantage sur nous qu'ils s'entendent entr'eux, qu'ils nous entendent, & que nous ne les entendons pas; un rien peut être les empêche de parler, & ce foible obstacle sera peut-être un jour levé; la chose du moins n'est pas impossible.

---

précieux attachés à toutes ces idées, de la voix de la conscience, de l'étude de la loi de Dieu, de la connoissance détaillée & raisonnée de ses commandemens, des préceptes de l'Eglise, des obligations multipliées d'un bon Chrétien, des pieuses pratiques qui occupent l'ame & en adoucissent toutes les situations par une onction inefable? . . . Quel vuide l'anéantissement de toutes ces choses ne doit-il pas produire dans l'ame & dans la vie de l'homme! Et n'est-il pas bien naturel que nous devenions frivoles & insensés, dégoûtés de tout & de nous-mêmes, à proportion que nous devenons irréguliers?

possible (a). — Ce seroit bien-là un essai à faire, & certainement très-digne, Messieurs, de votre courage. Quel service rendu au public, si vous restituiez tant d'individus à la société ! Vos perroquets, qui vous entendent si souvent raisonner, pourroient bien être déjà bons politiques, sans que vous vous en doutiez ; & peut être feroient-ils en état de donner un bon conseil au besoin s'ils pouvoient se faire entendre. — Nous l'eussions déjà tenté, Monsieur ; mais, tout bien considéré, on n'a pas jugé les animaux capables des hautes sciences. — Pourquoi non ? — Leur vie est trop courte. — Les cerfs, dit-on, vivent plus d'un siecle. — Ils sont trop vagabonds, comment se communiqueroient-ils leurs découvertes ? — Mais les castors vivent en société. — Ils n'ont que des pattes, & il faut certainement avoir des doigts pour faire des expériences. — Les singes en ont. — Non, Monsieur, les singes ne feront jamais parfaitement philosophes, ils sont trop dissipés pour être capables de méditation (b). — Mais l'éléphant & le rhinocéros

---

(a) Mr. Pey indique fidèlement les livres & les pages où se trouvent ces différentes assertions philosophiques ; pour ne pas multiplier ici les citations, je renvoie mes lecteurs à l'ouvrage même.

(b) Cette raison est bien réellement celle que le très-fameux Mr. Helvetius donnoit de l'imperfectibilité des singes. “ *La disposition organique de leurs corps les tient, dit-il, comme les enfans, dans un mouvement perpétuel ; ils ne sont pas*

nocéros qui ont l'esprit bien tranquille, seroient très-propres, ce me semble, aux réflexions profondes : ils pourroient absolument se passer des doigts. Nos grands seigneurs n'ont-ils pas des secretaïres ? — Hélas ! peut-être leur rendrions-nous un mauvais service ; ils se bornent à des vérités réelles, & nous nous formons des vérités factices qui nous égarent. . . . . Ces animaux que nous aimons déjà comme nos freres (a), peut-être les respecterons

---

*pas susceptibles de l'ennui qui est un des principes de la perfectibilité de l'esprit humain* . . . Mais pourquoi les enfans ne restent-ils pas dans le cas de ce mouvement perpétuel, dans cette impossibilité de s'ennuyer ? Pourquoi deviennent-ils des hommes posés & sensés, & raisonnent-ils enfin de toutes les manieres, & sur toutes les sciences, tandis que les singes continuent à ne faire que des grimaces ? . . . Voilà ce que le savant en us a oublié de nous apprendre.

(a) Ces animaux que nous aimons comme nos freres, nous les tuons & les mangeons depuis cinq mille ans, sans qu'ils s'en doutent ; & il faut convenir que cela ne fait pas honneur à leurs connoissances & à leur faculté de penser. La poule qui aura vu égorger cent de ses sœurs, n'en conçoit pas le moindre ombrage, elle élève ses poussins avec toute la tendresse d'une mere sans se douter du sort qui les attend ; les bœufs, moutons, veaux, &c, sont dans la même sécurité. Ils nous voient tous les jours couverts des peaux de leurs parens, des rues entieres leur présentent le triste spectacle de leurs freres égorgés. Un si long & si terrible massacre n'a pu encore leur donner une idée de leur destinée, ni même la plus légère defiance à l'égard de l'homme. . . . Je ne fais s'il y a beaucoup de réflexions

terons nous un jour comme nos aïeux. — Comment, Monsieur, nos aïeux ? — C'est-là du moins l'opinion de l'un de nos ingénieux naturalistes \*. — L'opinion est assez plaisante. — Oui, Monsieur, & voici pourquoi. Ce philosophe a observé que certains poissons aïant été jettés par les vagues de la mer sur les rivages, avoient été métamorphosés, les uns en oiseaux, les autres en hommes; & qu'il y a des païs où la nature n'aïant pas encore opéré entierement la métamorphose, on voïoit des hommes qui n'avoient qu'un pied, & qu'une main. — Quoi! Monsieur, j'aurois eu un esturgeon ou une carpe pour pere ? — Pourquoi non ? les jeux de la nature sont si variés; & après tout, Monsieur, une belle aïne doit-elle rougir de la roture de ses aïeux ? — Mais vous autres Messieurs, reconnoissez-vous cette paternité ? — Pas tout-à-fait, nous avons seulement applaudi au génie créateur du philosophe; & nous ne voïons d'ailleurs rien d'impossible dans ce phénomène. La nature a bien eu l'adresse de faire penser la matiere, ne lui seroit-il pas plus facile de faire marcher les poissons ? — Le fait vaudroit bien la peine d'être vérifié. — On nous a dit l'endroit, c'est aux pôles & aux païs froids. Mais on nous a dit aussi qu'il faudroit s'y tenir long-tems caché,

\* Mr. Maillet, dans son *Telliamed.*

---

réflexions plus propres à confirmer les saines notions que la vraie philosophie nous donne de l'ame des brutes.

ché, parce que ces animaux sortant de la mer font d'abord si sauvages, que tout ce qu'ils voient & entendent d'extraordinaire les fait fuir & retourner dans leurs abymes. — Et probablement vous vous seriez ennuié d'attendre. — Ces observations sont toujours bien pénibles ! mais l'ingénieur auteur y a suppléé par d'autres observations à-peu-près analogues. Il a remarqué que l'humeur encore sauvage de tant de nations de ces pays froids, provenoit certainement de ce que la race amphibie n'avoit pas encore eu le tems de s'humaniser ; il a prouvé encore que la prodigieuse population de ces pays, dont les effluens répandus de tous côtés ont si souvent inondé l'Europe & l'Asie, n'étoient qu'une suite de la multiplication de nouveaux colons dont la mer nous avoit fait présent. — Voilà du moins toujours un aperçu. — Avouez, Monsieur, que le génie tire parti de tout, & quand même cet aperçu ne seroit que vraisemblable, ne faudroit-il pas toujours avoir beaucoup de sagacité pour y voir un peu clair ? Vos docteurs auroient-ils jamais pensé si profondément ? — Non certes, ils n'auroient jamais vu de si loin. — Que feroit - ce, Monsieur, si je vous disois toutes les découvertes que nous avons faites depuis que nous avons brisé les entraves de la superstition ? Comme le génie s'exalte, comme il s'élève dans les cieux regardant à droite & à gauche, voyant tout, examinant tout, fixant le soleil avec l'intrépidité de l'aigle ; & toujours nouvelles découvertes,, Ces dernières

paroles expriment admirablement la suffisance des favans du jour, & la grande idée qu'ils prétendent nous donner des lumieres de ce siecle, qu'un homme d'esprit a nommé depuis peu, *le siecle des grandes promesses & des très-petits effets.*

En lisant les différentes réflexions contenues dans cet entretien, sur l'instinct des animaux, je me rappelai un genre de raisonnement que j'avois mis autrefois en usage avec succès; c'est que s'il faut attribuer la réflexion aux brutes, parce qu'ils agissent avec convenance & selon l'exigence du cas, il faudra l'attribuer aux plantes, aux astres & à tout ce qui se meut, à tout ce qui s'arrange avec ordre & avec méthode, suivant les effets qui doivent en résulter (a). Ce raisonnement avoit paru peremptoire à plus d'un métaphysicien; mais j'apprends dans l'ouvrage de M<sup>r</sup>. Pey, rempli d'érudition & de recherches, que les philosophes n'en sont point du-tout embarrassés. Ils adoptent cette conséquence sans la moindre opposition. Oui, la raison, la réflexion, des syllogismes en forme, si l'on veut,

(a) Voici le raisonnement *in formâ* que Mr. le marquis d'Argens fait faire à un petit chien: *si je saute, je suis flatté; si je ne saute pas, je suis battu, sautons donc.* Faisons maintenant raisonner les haricots & les vignes de la même manière: *si nous montons, nous mûrons; si nous ne montons pas, nous pourrions à terre; montons donc.*

T. 4. P.  
185.

ils les reconnoissent dans le plus petit grain de poussiere. " On soutient, dit M<sup>r</sup>. Robinet dans son ouvrage profond, intitulé *La nature*, avec une  
 ,, discrétion singuliere, que le minéral n'est  
 ,, qu'une matiere brute inactive, insensible,  
 ,, sans organisation, sans puissance, dénuée  
 ,, de toutes facultés. Dans un amas de diffé-  
 ,, rentes poussieres l'aimant fait très-bien dis-  
 ,, tinguer les particules de fer pour les atti-  
 ,, rer; en vertu de l'affection qu'il leur porte.  
 ,, La pierre que l'on frotte pour la rendre  
 ,, lumineuse, comprend tout ce que l'on exige  
 ,, d'elle, & son éclat prouve sa condescen-  
 ,, dance. Ces signes ne sont-ils pas assez élo-  
 ,, quens? La pierre-de-touche a plus de con-  
 ,, noissance des substances métalliques que nous  
 ,, n'en avons d'aucun objet de notre ressort ..  
 La doctrine de M<sup>r</sup>. Robinet a d'abord été  
 honorée du suffrage d'un certain M<sup>r</sup>. Bau-  
 man; regardé parmi les matérialistes comme  
 un génie rare. Ce Bauman assure que dans  
 " tout être corporel existe le désir, l'aver-  
 ,, sion, la mémoire & l'intelligence. En un  
 ,, mot, toutes les qualités que nous recon-  
 ,, noissons dans les animaux, ce philosophe  
 ,, les admet, proportion gardée des formes  
 ,, & des masses, dans la particule la plus pe-  
 ,, tite de la matiere, comme dans le plus  
 ,, gros animal. . . Chaque partie élémentaire en  
 ,, s'accumulant & en se combinant, ne perdra  
 ,, pas ce petit degré de sentiment & de per-  
 ,, ception; ces qualités lui sont essentielles.  
 ,, De ces perceptions d'éléments rassemblées  
 ,, & combinées, il en résultera une perception

*Pens. sur  
l'interpréta-  
tion de la  
nat. p. 40 &  
suiv.*

„ unique proportionnée à la masse & à la  
 „ disposition ; & ce système de perception  
 „ dans lequel chaque élément aura perdu la  
 „ mémoire de soi, & concourru à former la  
 „ conscience du tout, fera l'ame de l'ani-  
 „ mal „ — Comme la *masse des perceptions*  
 qui constituent le bœuf, par exemple, est bien  
 plus considérable que celle qui constitue  
 l'homme ; il est à croire que ce fortuné ani-  
 mal comprend un peu mieux que nous la lu-  
 mineuse métaphysique de M<sup>r</sup>. Bauman.

L'auteur traite ensuite du bonheur de l'homme, des vertus sociales, de l'ordre politique. Il découvre l'union étroite de toutes ces choses avec les principes du christianisme, dont les effets contrastent singulièrement avec ceux qu'on doit naturellement attendre des dogmes de la philosophie. Tout cela est mis dans le plus grand jour & montré avec un développement qui ne laisse rien à désirer, dans les entretiens 3. 4. 5 & 6. Comme j'ai eu souvent occasion de discuter ces divers articles, je ne m'y arrêterai pas. Le sixième entretien est un sommaire des preuves de la religion, que l'auteur expose avec autant de clarté que de force. Les diverses calomnies que l'impiété moderne ne cesse de répéter servilement d'après ses chefs, contre la religion, l'église, le clergé, &c., sont réfutées avec une modération digne de l'innocence & de la vérité. On trouve dans quelques notes des choses très-intéressantes, qui montrent combien l'auteur s'étoit instruit de l'état des différentes matières dont il pouvoit avoir occasion de parler dans le cours de

son ouvrage. Tel est le tableau qu'il trace de l'inquisition de Portugal, regardée comme la plus terrible & la plus odieuse, & dans lequel néanmoins on ne trouve aucun des traits sous lesquels on se plaît à nous la représenter. " La fonction de ce tribunal, dit M<sup>r</sup>. Pey, se borne à déclarer le coupable atteint & convaincu du crime, & que la punition corporelle n'est décernée que par le juge séculier dont le pouvoir est toujours subordonné au Souverain qui peut le restreindre ou le révoquer. 2°. Avant de commencer les procédures, on s'assure de la qualité du crime & du dénonciateur, à moins que le crime ne soit notoire. Le tribunal nomme un commissaire qui interroge l'accusateur avec la plus grande attention; & pour peu qu'il chancelle ou qu'il doute, sa dénonciation est comme non-avenue : on ne fait saisir le coupable, qu'après que le crime est suffisamment prouvé. 3°. A peine est-il en prison, qu'on lui déclare les chefs d'accusation. Il a la liberté de choisir un avocat & un procureur pour sa défense. 4°. S'il est déclaré innocent, il a l'action contre son dénonciateur pour lui faire subir la peine du talion. 5°. Jamais quand la nature du délit mérite confiscation des biens, ces biens ne sont confisqués qu'au profit du Roi, après toutefois en avoir laissé la jouissance aux héritiers légitimes pendant dix ans. 6°. Jamais non plus le tribunal ne prononce sur la peine corporelle, comme on vient de le dire; mais il déclare seulement le coupable atteint & convaincu; c'est ensuite aux

15. Décembre 1779.

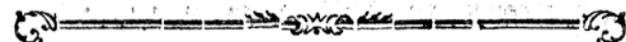
561

juges ordinaires à prononcer sur la peine, conformément aux ordonnances. 7<sup>o</sup>. Enfin, pour conserver la juridiction des Ordinaires, les évêques diocésains des accusés peuvent & doivent se joindre eux-mêmes, ou par leurs grands-vicaires, aux membres de l'inquisition, pour connoître conjointement du délit, en tout état de cause, quand même ils auroient d'abord refusé „ (a).

Il me reste à faire quelques observations sur le dernier entretien, que je renvoie à l'ordinaire prochain.

---

(a) Autres observations sur cette matière, 1. Fev. 1779. p. 197, & 163; & autres Journ. cités la même.



Della valle vulcanico-marina di Ronca, &c.  
*Mémoire sur la vallée volcanique - marine de Ronca, dans le territoire de Verone; par Mr. l'abbé Fortis. A Venise, chez Charles Palese. 1779.*

**P**Eu d'idées scientifiques ont mieux joui de la faveur & de la rapidité des modes, que celle des volcans. Je fais qu'il y a eu dans des siècles reculés plusieurs de ces montagnes brûlantes, dont la mémoire ne subsiste plus, & qui n'ont laissé d'autres monumens que les matières fondues & transformées

mées dans leur sein (a); mais on a donné à l'idée de ces volcans une si grande étendue, qu'il n'y a presque plus ni mont ni vallée qui ne soit regardé comme volcanique. Elle paroît se changer en celle d'une conflagration universelle, telle que Leibnitz & M<sup>r</sup>. de Buffon l'avoient déjà imaginée. M<sup>r</sup>. l'abbé Fortis vient de découvrir encore les vestiges d'un volcan dans la vallée de Ronca; il s'efforce de démontrer sa découverte par des observations de tout genre. Cependant le détail de ses preuves n'en impose point au lecteur attentif & prévenu contre l'épidémie des opinions dominantes. Par ex. M<sup>r</sup>. l'abbé F. a trouvé dans la montagne Calvarina des colonnes basaltiques, & par-dessus une couche de terre grasse, toute remplie de testacées marines. D'où il conclut que l'inondation du globe a été précédée d'une conflagration (b). Mais si les basaltes sont l'ouvrage de l'eau, comme je le crois très-ferrément par des raisons qui me paroissent bien solides (c), il est clair que tout le système

(a) V. le J. du 15. Août 1776; p. 573.

(b) Leibnitz au contraire dans sa *Protogée*, ou *première terre*, assure que la conflagration a suivi l'inondation. Mr. de Buffon fait précéder la conflagration, mais après l'inondation, il fait naître une infinité de volcans. De manière que les coquillages se sont trouvés entre deux feux. Cependant la couche de terre remplie de testacées, dont parle Mr. Fortis, n'est pas recouverte de matières volcaniques; il est donc sûr qu'il n'y a point eu là de volcan.

(c) V. le J. du 15. Avril 1779; p. 555.

système de M<sup>r</sup>. Fortis tombe à faux. —  
 La couche de terre glaise remplie de coquillages dont il appuie son système, devient une confirmation très-simple de l'origine des basaltes par l'action de l'élément auquel les coquillages appartiennent, vu sur-tout que les basaltes, suivant M<sup>r</sup>. de Buffon, ne sont pas l'effet de la conflagration, mais des volcans qui ont suivi la déposition des coquillages.

Quant aux autres productions souterraines, qui paroissent être incontestablement l'ouvrage du feu, qu'est-il nécessaire de recourir aux volcans ou bien à la conflagration du globe? Qui peut nous apprendre toutes les manieres dont la nature opere dans l'intérieur de la terre? Qui peut nous dire à quel point le feu souterrain, travaillant dans le silence, peut transformer les matieres sur lesquelles il agit? — Il ne faut ni volcan ni conflagration pour coaguler le soufre & en faire de la houille, pour réduire en charbon des arbres enterrés (a). — Les campagnes de Zips & d'Eclavonie qui durant cet été ont attiré les regards des phyficiens (b), n'étoient ni

(a) Ceux dont j'ai parlé dans le Journal du 1. Nov. 1779, p. 319, étoient rangés dans un ordre, & conservés dans une intégrité qui exclut toute idée de conflagration & de volcan. Ils étoient avec leurs racines, ce qui est directement opposé à ce que Mr. de Buffon vient de disserter sur leur vétusté & leur chute. *Epoques de la nat.*

(b) 1. Oct. 1779, p. 209. A ces exemples on peut ajouter ces feux souterrains paisibles & in-

des conflagrations, ni des volcans; cependant le feu qui pénétroit jusqu'à leur superficie, faisoit sans doute des changemens dans l'intérieur de la terre. . . . . Les eaux thermales bouillantes sont une preuve toujours subsistante de l'activité des feux souterrains, &c. &c. . . . Or je demande s'il n'est pas plus raisonnable de regarder les transformations ou modifications de la matière comme des effets de ce qui existe très-certainement, que de recourir à des causes qu'il faut supposer pour leur attribuer des effets?

Mais si à l'action du feu souterrain, on ajoute celle des autres élémens, & sur-tout leur coopération mutuelle, on comprend sans peine combien sont inutiles ces conflagrations, ces volcans, ces océans de 20,000 ans qu'on ne cesse d'imaginer dès que notre petite logique ou physique est embarrassée d'une explication dont elle s'est trop légèrement chargée.

nocens, dont il est parlé dans les nouveaux Mémoires de la Chine. " Dans le pays des Mongouls, qui habitent sur la rive du Tai-tong kiang, il y a quantité d'endroits qui y vomissent des flammes. Quand on creuse la terre d'un ou deux pouces, il en sort sur le champ une flamme vive & légère. Les gens du pays s'en servent pour prendre du feu & avoir de la lumière. Quand ils labourent pour semer leurs grains, ils ne font, pour ainsi dire, que gratter la terre; deux ou trois mois après ils font la moisson, tant la chaleur du feu souterrain aide & développe la fertilité de la terre. . . . Mém. sur la Chine par les mission. de Pékin. T. 4. A Paris, chez Nion 1779.

Je crois pouvoir appuyer cette observation du suffrage d'un auteur qui jouit de la plus grande célébrité, & dont M<sup>r</sup>. de Buffon, quoique dans la matiere actuelle d'un sentiment tout opposé, cite souvent les explications comme celles d'un habile physicien. " *Quelque opinion que l'on suive, on ne peut douter qu'il ne se forme journellement des mines nouvelles. La nature dans l'intérieur de la terre, ainsi qu'à sa surface, est dans une action continuelle. Quoique hors d'état de suivre pas à pas ses opérations, nous n'en sommes pas moins assurés qu'elle recompose d'un côté ce qu'elle a décomposé d'un autre. Mille faits plus frappans les uns que les autres démontrent cette vérité, & la raison vient à l'appui de l'expérience. L'eau, l'air, le feu alterent à nos yeux tous les métaux imparfaits. Ces agens, qui sous nos pieds ont plus de ressort, doivent produire de plus grands effets, „ Hist. phil. & pol. t. 3. p. 63. — A ce témoignage je joindrai celui de M<sup>r</sup>. de Buffon, tiré des *Epoques de la nature*, quoique très-propre à réfuter un grand nombre d'affertions contenues dans ce même ouvrage : " *Les substances combustibles, anciennement enflammées (a) continuent de brûler, & c'est ce qui fait aujourd'hui la chaleur de toutes nos eaux thermales. . . . Il y a aussi quelques exemples de mines de charbon qui se sont allumées par la foudre souterraine, &c. „* Epoques de la nat. p. 204.*

Pour revenir encore un moment aux volcans, j'ai lu depuis peu que les sept montagnes

---

(a) Suivant son système, qui certainement ne peut être général. Nous venons de voir des conflagrations où anciennement il n'y en a pas eu d'indice. Il parle lui-même de la foudre souterraine; &c.

gnes ( **Siebenbürg** ) à une lieue au - dessus de Bonn, sur la rive droite du Rhin, ont été très certainement des volcans. C'est le célèbre M<sup>r</sup>. Hamilton qui nous fait part de cette découverte dans les *Philosophical transactions* vol. 68. art. 1. Ce savant Anglois peut avoir dit vrai, mais aussi il peut s'être trompé. Car à en juger simplement par ses preuves, la chose n'est rien moins que décidée. Les basaltes d'Unkel ne prouvent rien, comme je viens de le faire remarquer ; & ce qu'il dit des *crater* qu'on voit encore sur ces sept montagnes, est si faux qu'il y en a trois couvertes des débris d'anciens châteaux qui en occupent toute la cime. Il ajoute qu'il a été *frappé de leur forme volcanique*. Voilà ce que c'est quand on est *frappé* d'une chose, on y voit toujours des propriétés singulieres & étonnantes. Sauroit-on bien nous dire, en quoi consiste la *forme volcanique* des **Siebenbürg**, sur-tout quand on les considère de loin, comme Monsieur Hamilton ? Une montagne pour être *volcanique*, doit-elle être pointue, ronde, triangulaire, polygone comme les basaltes, &c, sa pente doit-elle être douce ou rapide, le sommet aigu ou plan, &c ? Pour moi qui ai bien sérieusement considéré la *forme* des **Siebenbürg** durant plusieurs jours que j'ai passés à leur vue, j'avoue que je ne leur ai point reconnu de *forme plus volcanique* qu'aux montagnes de marbre, de sable, de pierres calcaires &c, que j'ai vues sous toutes les configurations possibles.



*DiCTIONNAIRE historique de la médecine ancienne & moderne par N. F. J. Eloy, conseiller médecin ordinaire de son Altesse-Roiale Monseigneur le Duc Charles de Lorraine & de Bar, &c. &c., & médecin pensionnaire de la ville de Mons. A Mons, chez Hoyois. 1778. 4 vol. in-4°.*

L'Auteur de cet ouvrage est connu dans le monde littéraire par l'*Essai du Dictionnaire de la médecine*, publié en 1755, en deux volumes in-8o. Il développe ici avec plus d'étendue & d'intérêt les mêmes choses, dont les limites étroites de l'*Essai* ne lui avoient permis que de faire une esquisse. La préface forme un discours plein de choses & d'idées vraies, qui, sans avoir les boursoufflures de l'éloquence moderne, plait par un arrangement économique & bien gradué des notions assorties à la matière que l'auteur s'est proposé de traiter. Il rend compte des moyens qu'il a employés pour saisir le vrai & pour ne pas s'en départir dans le cours de son ouvrage. Il présente d'une manière rapide, mais qui occupe fortement l'esprit, l'histoire de la médecine & des révolutions les plus graves qu'elle a essuïées. "Cet art fut d'abord purement naturel; mais les connoissances s'étant multipliées par l'usage, on en fit un corps de doctrine plus ou moins imparfait, suivant le génie des peuples qui s'étoient appliqués à les

recueillir, & suivant le parti que leurs médecins trouverent bon d'en tirer. Ce fut en Egypte que cet art prit sa première forme; mais c'est à la famille des Asclépiades qu'est due l'esquisse du plan que le grand Hippocrate a perfectionné. L'attention scrupuleuse des maîtres de l'école grecque à observer la nature, dont ils s'avouèrent les ministres, augmenta assez rapidement les richesses de la médecine; ils sentirent qu'il n'étoit point de meilleur moyen de les augmenter encore, que de laisser à leurs successeurs un dépôt d'observations suivies, exactes, fidèlement recueillies, & présentées avec toute la simplicité possible. La raison ne fut même appelée au secours de ces observations qu'autant qu'elle parut nécessaire pour en éclairer les suites; & de cette juste combinaison de l'expérience avec le raisonnement se forma un corps de science, dont nous devons les principaux fondemens à Hippocrate „

L'auteur trace ensuite le portrait d'Hippocrate, & fait voir que ce n'est point par un enthousiasme aveugle pour l'antiquité qu'on a regardé cet homme célèbre comme le fondateur de la médecine. “ Génie supérieur & brillant, il sut mettre des bornes à la vivacité qui s'égaré; il ne voulut que voir & observer; &, comme il eut le talent de bien voir, les préceptes lumineux dont il a enrichi ses écrits, n'ont rien perdu de leur solidité pendant les deux mille ans qui se sont écoulés depuis lui jusqu'à nous. Les peintures qu'il a faites des mouvemens de la nature, seront toujours admirées,

mirées, parce qu'elles feront toujours vraies ; & les maximes qu'il a déduites de ces mouvemens, subsisteront dans leur intégrité autant que la nature elle-même. Qu'on demande après cela pourquoi les points les plus importants se décident encore aujourd'hui au tribunal de ce grand maître ? „

Dans ce discours préliminaire, M<sup>r</sup>. Eloy s'attache particulièrement à faire voir les dangers de l'esprit de systêmes & de la manie de généraliser des choses susceptibles de modifications infinies, & différenciées, pour ainsi dire, individuellement. “ Les différentes sectes que produisit ensuite l'esprit de systême, mirent bientôt les plus grands obstacles aux progrès de la médecine. On abandonna le chemin battu par les premiers Grecs, le seul qui fut sûr. Dans le désespoir de surpasser ses maîtres, on voulut au moins figurer à côté d'eux, mais par des inventions qu'ils avoient méconnues. On donna un libre essor à l'imagination, & la pétulance fit qu'on s'égara, en adoptant les raisonnemens les plus vains. Le goût pour les systêmes se soutint malgré leurs défauts, & avec lui se multiplièrent les obstacles que cet aveuglement opposoit à la perfection de la médecine. Des siècles entiers se passèrent sans qu'on pût venir à bout de rappeler les esprits à l'étude de l'observation. Quelques hommes, qui s'étoient préservés de l'air contagieux qui regnoit dans les écoles, élevèrent de tems en tems la voix sur les erreurs de leurs contemporains ; mais l'empire de l'opinion prévalut. Chacun voulut suivre celle du maître

auquel il étoit attaché. Ce ne fut que par les efforts les plus généreux qu'on réussit enfin à ramener le goût de l'observation ; & pour opérer cet heureux changement, il fallut abattre les idoles auxquelles la subtilité des logiciens, l'enthousiasme des Arabes, l'entêtement des chymistes, la présomption des philosophes avoient successivement sacrifié les principes de la médecine ancienne. Il fallut détruire l'esprit de système, & l'empire usurpé par l'imagination, avant que d'oser espérer que l'art de guérir parviendroit à l'état florissant auquel les écrivains de notre siècle l'ont fait monter. Les sages maximes des anciens sont remises aujourd'hui en honneur ; on sent tout le prix & la nécessité de l'observation. . . . Un pas de plus : moins d'auteurs & plus d'observateurs ; la médecine fera bientôt au comble de sa perfection. Moins d'écrivains qui courent après l'esprit, & ne composent que pour s'afficher ; plus de rédacteurs de résultats bien vus, d'expériences suivies, d'histoires de maladies. C'est cet heureux changement qui achevera de donner la consistance la plus solide à l'art salutaire qui a coûté au-delà de deux mille ans de travail „

Dans l'article *Médecine*, plein d'excellentes observations, le judicieux auteur revient encore à cette leçon extrêmement importante ; il fait toucher au doigt les suites fatales de l'esprit systématique, tel qu'il se montre dans toutes les sciences, mais avec des suites plus graves & plus déplorables dans l'art de la médecine. Ce n'est pas qu'il prétende exclure des

principes qui peuvent diriger dans une certaine étendue de choses & avec un certain degré d'assurance; mais il faut isoler les cas autant qu'il est possible, à raison des circonstances infiniment multipliées, qui les différencient essentiellement. " Le médecin praticien ne doit cependant point négliger les lumières qu'il peut tirer d'une théorie saine & raisonnable. Cette théorie sera telle, si on n'admet plus que ce qui se déduit comme de foi même de la structure connue des parties dont on veut expliquer les fonctions; que ce qui résulte des règles certaines de la circulation du sang & de la lymphe, & ce qui est justifié par l'ouverture des cadavres bien faite & bien appréciée. Vouloir rendre raison de tout, est un grand défaut dans la partie spéculative de la médecine. Cette présomption occasionne des chûtes terribles dans la pratique. La manie qu'on a de vouloir tout expliquer, fait qu'on présente souvent la même chose sous autant de faces, qu'il y a de têtes qui se sont mêlées d'en raisonner. J'ai remarqué depuis quarante ans toutes les inconséquences d'un pareil procédé. J'ai vu les théories se succéder & se détruire les unes les autres; car leur vogue ne dépendoit souvent que de celle de leur auteur. La dernière théorie de mode les remplaçoit toutes, pour s'éclipser à son tour, lorsqu'un écrivain de réputation en imaginoit une nouvelle. Ce désordre étoit la cause qu'un écolier sorti de cours avec la tête meublée de la théorie favorite de ses maîtres, se trouvoit au bout de quelques années un

homme de vieux goût, s'il ne s'appliquoit à lire tout ce qui paroïssoit de nouveau en ce genre, & ne travailloit en même tems à oublier la plupart des choses qu'on lui avoit enseignées. Combien de tems perdu ! Il n'est d'autre théorie, qui soit vraie, qui soit utile, qui soit stable, que celle qui est fondée sur les faits & les conséquences qu'on en tire. Donner l'essor à son imagination pour expliquer les choses sur lesquelles nous n'avons aucune lumière, craindre d'avouer son ignorance sur certains points de l'économie animale; c'est folie, c'est présomption „

La notice des médecins, où il manque néanmoins quelques articles (a), l'abrégé de leur vie, le catalogue de leurs ouvrages est fait avec soin, avec une modération & une impartialité qui décele dans l'auteur une grande droiture de caractère. On voit même l'építaphe de la plupart des médecins célèbres, dont la collection a dû coûter à l'auteur beaucoup de recherches. J'ai vu avec plaisir celle du célèbre Abraham Ortelius, dont l'auteur ne parle que parce qu'il étoit botaniste, mais que l'építaphe faite par Juste Lipse ne représente que comme géographe :

*Brevis terra cum capit,  
Qui ipse orbem terrarum cepit,  
Scilo & tabulis illustravit;  
Sed mente contempsit,*

Quâ

---

(a) Tels qu'*Abreth, Acampus, Accollis, Accursinus, Aguilar, Alardus, Alhanus, Allaxinus, Alphanus, Alpherio, Alvernia*, & d'autres dont Mercklein fait mention dans son *Lindinius renovatus*.

15. Décembre 1779.

573

*Quâ cælum & alta suspexit ;  
Constans adversùm spes aut metus.  
Amicitia cultor, candore, fide, officiis :  
Quietis cultor, sine lite, uxore, prole,  
Vitam habuit quale alius votum ;  
Ut nunc quoque æterna ei quies sit,  
Votis fave lætor.*

Quand M<sup>r</sup>. E. a occasion de parler de ces médecins désintéressés qui regardent comme un salaire précieux la satisfaction de secourir des malades indigens , de visiter des cabanes obscures & infectées où l'infirmité est unie à la misere , il le fait avec un langage de sentiment , qui honore infiniment sa philosophie , déjà si estimable par les principes qui la fondent & la dirigent. La modération qu'il met dans ses critiques , ne l'empêche pas de représenter tels qu'ils étoient les médecins , qui , au lieu de s'occuper à guérir les hommes , passoient la vie à corrompre les mœurs & la religion des peuples. On voit particulièrement à l'article *Métrie*, le jugement qu'il porte de ces sortes de gens. " Il se trouva avec le duc de Grammont , son protecteur , à la bataille de Dettingen & au siège de Fribourg où il tomba dangereusement malade. Cette circonstance , qui auroit dû être pour lui une source de réflexions , fut une source de délires. Il crut voir que cette intelligence immortelle qu'on appelle ame , baïssoit avec le corps & se flétrissoit avec lui. De cette première erreur , il passa à une seconde , & traita en physicien ce qui n'est point du ressort de la physique ; il osa faire l'*Histoire naturelle de l'ame* , qui parut sous le nom de *la Haye* , 1745 , in-40. Cet ouvrage qui respire l'impïété à chaque page ,

souleva tout le monde contre son auteur; il lui auroit attiré le châtement qu'il méritoit, sans le crédit de son protecteur. Mais le duc de Grammont aiant été tué d'un coup de canon à la bataille de Fontenoi, la Mettrie perdit sa place, & n'en devint pas plus sage „

La maniere de penser de l'auteur, la fermeté de ses principes, sa religion raisonnée & qui n'est rien moins qu'un préjugé d'habitude, paroît peut-être encore mieux dans l'article où il fait le catalogue des medecins qui se sont sanctifiés par l'exercice de leur art. Il y a dans ce passage une force d'esprit qu'on peut regarder comme un phénomène dans le tems où nous sommes. “ Parmi les reproches qu'on a faits à la médecine, le plus outrageant est celui d'accuser cette science de conduire à l'athéisme & à l'irreligion. Mais quand l'étude du mécanisme animal ne seroit pas celle des merveilles du Créateur, dont on reconnoit le doigt & la toute-puissance dans la structure de la plus petite fibre, quand cette étude ne porteroit pas au culte d'un Dieu, dont le medecin a tous les jours occasion d'admirer les ouvrages, il suffiroit de faire l'énumération des personnages qui se sont sanctifiés dans l'exercice de la médecine, pour laver cette science des reproches odieux qu'on lui fait encore aujourd'hui. Jusques dans le sein de l'Eglise catholique il y a eu des medecins impies, il y a eu des athées; mais c'est à la perversité de leurs cœurs, à l'aveuglement de leur esprit, & non point à l'art qu'ils professoient, qu'on doit attribuer leurs écarts. Les esprits forts de nos jours me mettront sans doute

au rang de ces bonnes gens, que leur philosophie regarde comme des dupes, parce qu'ils croient ce que leurs peres ont cru. A cette condition je consens d'être mis dans la même classe; &, pour mériter davantage le mépris dont ils m'honoreront, je mets ici sous leurs yeux les noms des saints médecins que l'Eglise révere. Elle leur a décerné un culte public, soit pour avoir généreusement soutenu les intérêts de la foi qu'ils ont scellée de leur sang, soit pour avoir illustré leur profession par la pratique des vertus les plus sublimes „

C'est par un pur hazard que je suis venu à rencontrer ce sage & utile ouvrage, que je n'ai vu annoncé dans aucun journal, gazette, affiche, &c; j'avoue qu'après l'avoir parcouru, j'ai été surpris de ce que, depuis plus d'un an qu'il est imprimé, il étoit si peu connu. Si l'auteur y avoit inféré quelques maximes d'athéisme, ou quelque vigoureuse déclamation contre les Rois, les périodistes se fussent empressés de lui prodiguer les plus brillans éloges. Il faut croire que M<sup>r</sup>. Eloy a ignoré ce moïen de gloire, ou qu'il a dédaigné d'en faire usage.

---

*Lettres sur le déisme par Mr. Salchli. A Paris, chez Guillyn, libraire quai des Augustins.*

**C**E livre qui a été imprimé depuis plusieurs années (1759) mérite d'être rappelé à l'esprit des lecteurs chrétiens, à cause de plusieurs

fleurs anecdotes très-curieuses & très-propres  
 à illustrer l'histoire de la philosophie moder-  
 ne. En voici une, dont l'application ne pa-  
 roîtra pas difficile. " Jamais savant, dit M<sup>r</sup>.  
 „ Salchli, n'a été plus loué après sa mort que  
 „ M<sup>r</sup>. Tindal (a). M<sup>r</sup>. Bugdel séduit par l'a-  
 „ mitié & la reconnoissance fit frapper une  
 „ médaille qu'il destina à celui qui en feroit  
 „ l'éloge le plus pompeux en vers latins ou  
 „ anglois. Je vous en dois la description. C'est  
 „ un monument de la plus indigne flatterie.  
 „ M<sup>r</sup>. Tindal y paroît sous l'habit d'un sage  
 „ de la Grece, tenant un livre à la main &  
 „ foulant aux pieds une hydre. Le soleil brille  
 „ sur sa tête avec cette légende, *pellendis nu-*  
 „ *bibus*, pour dissiper les nuages. Le nom de  
 „ M<sup>r</sup>. Tindal est au-dessous avec ces paro-  
 „ les, *abnormis sapiens*, sage par excellence.  
 „ On voit au revers un mausolée en forme  
 „ de pyramide, sur laquelle est un pélican  
 „ qui se déchire l'estomac pour nourrir ses  
 „ petits, & qui a pour légende, *sola mihi*  
 „ *redolet patria*, je n'ai en vue que le bien  
 „ de la patrie. On lit sur le mausolée l'inf-  
 „ cription, *immortalitati*, à l'immortalité.  
 „ A la droite du tombeau, il y a une lam-  
 „ pe romaine; & à la gauche un soleil qui  
 „ se couche avec ces paroles, *occasu major*,

---

( a ) Déiste anglois, dont on ne connoit plus  
 que le nom. Sans la part que son *Christianisme*  
*aussi ancien que le monde* a quelques fois aux  
 rapsodies modernes, on pourroit regarder ses  
 ouvrages comme *complètement* morts avec lui.

„ plus grand à son coucher. L'exergue est,  
 „ ob. XVI Aug. M. DCC. XXXIII, il est  
 „ mort le 16 Août de l'année 1733 „

“ L'auteur de cette médaille, continue M<sup>r</sup>.  
 „ Salchli, n'eut pas lieu de se féliciter de son  
 „ succès; elle répandit sur lui un ridicule &  
 „ un mépris plus grand que sur M<sup>r</sup>. Tindal.  
 „ C'est le sort d'un panégyriste fade. Peut-  
 „ être même contribua-t-il par-là à ce grand  
 „ nombre de satyres qui diffamerent son hé-  
 „ ros, & qui le rendront méprisable aux yeux  
 „ de la postérité; & ses partisans eurent la  
 „ mortification de voir que la noirceur des  
 „ couleurs dont on le peignoit, égaloit leurs  
 „ louanges; à cette différence près, que le  
 „ premier tableau passa pour être plus res-  
 „ semblant „

Cette anecdote confirme admirablement l'af-  
 fertion d'un poëte du siècle passé.

**Voulez-vous mériter les faveurs populaires ?**

**Soyez auteur impie & digne des galeres (a).**

(a) Voyez le moyen le plus sûr d'acquérir une  
 brillante réputation. 15. Avril 1776, p. 557.



Tableau ecclésiastique de la ville & du diocèse de Liege pour l'an 1780. Où l'on voit l'état actuel de l'église cathédrale, des collégiales & des personnes qui les composent; des abbayes, monasteres, prieurés & couvens, tant de la ville que du diocèse, &c. Précédé d'explications intéressantes, & d'un calendrier qui indique les principales fêtes, indulgences & sermons fixes de chaque église. A Liege, chez L. F. Demany imprim. à la Croix-d'or en Vinave-d'isle.

Le *Laurier* est le mot de la dernière Enigme.

JE suis, lecteur, un instrument  
 A tout le monde fort utile;  
 Mais on me voit plus rarement  
 Au village que dans la ville.  
 Mon sein renferme un élément;  
 Je mets un autre en mouvement:  
 Souvent à la poitrine humaine  
 J'épargne une assez rude peine.  
 J'ai des oreilles, une peau,  
 Des côtes, un bec, une haleine,  
 Quoique je ne sois pas oiseau.  
 En changeant un peu de figure,  
 Sans pourtant changer de nature,  
 Je sers à differens emplois,  
 Toujours suivant les mêmes loix.  
 Mais le plus beau de mes usages,  
 C'est d'être admis près des autels,  
 Et de concourir aux hommages  
 Que l'on rend aux Dieux immortels.

NOUVELLES



## NOUVELLES POLITIQUES.

## TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 30 Octob.) Le baron de Herbert-Rathkeal, internonce & ministre-plénipotentiaire de Leurs Majestés Impériales près la Porte, a eu le 18 une audience publique du grand-visir. A dix heures du matin, ce ministre se rendit de Pera à Tophana, il alla par eau avec sa suite, & accompagné d'un officier-colonel de la Porte & d'autres personnes destinées pour son escorte à Vezirskelisi; où il descendit à l'hôtel du Tschausch-Baschi qui le reçut de la manière la plus amicale & lui servit, ainsi qu'à sa suite, du café & d'autres rafraichissemens, offrant à tous des parfums à la manière asiatique. Tout étant prêt pour la marche, le baron de Herbert accompagné du Tschausch-Baschi, monta à cheval & se rendit en grand cortège à Pascha-Kapusi, (la Porte). Il y fut reçu avec beaucoup de politesse par l'interprete de la Porte, & il fut conduit au Muzafirdasi, appartement où les ministres étrangers se reposent en attendant l'audience. Peu après le Teschrisadschi-Effendi (maître des cérémonies) arriva & pria l'internonce de vouloir bien se rendre à la grand'chambre d'audience, où s'étant assis en même tems que

le grand-visir prenoit place sur son sofa, il prononça un discours en langue françoise auquel le grand-visir répondit de la maniere la plus polie.

Après les cérémonies & les complimens faits de part & d'autre, l'internonce prit des mains de M<sup>r</sup>. Testa, secretaire impérial & roial, les lettres de Leurs Majestés & celles de leurs ministres, & les remit de bout au Keis-Effendi placé vis-à-vis de lui, & qui s'étoit avancé de quelques pas pour les recevoir. Après que ce dernier eut remis ces lettres sur le carreau qui étoit à côté du grand-visir, & que l'internonce eut repris sa place, on lui servit ainsi qu'au grand-visir du café & des rafraichissemens, & on les arrosa d'eaux de senteur. L'internonce fut aussi-tôt revêtu d'une péliasse de martre-zibeline à larges manches, bordée de drap couleur d'orange; après quoi le grand-visir renouant la conversation avec lui, fit tourner le discours sur son voiage & sur divers autres objets, & lui demanda entr'autres comment il étoit content de son Michmandar. Pendant cet intervalle le frere de l'internonce & M<sup>r</sup>. Testa furent revêtus d'une péliasse d'hermine à manches étroites, recouverte d'un camelot dit d'Angora, & reçurent chacun deux mouchoirs brodés. En même tems on distribua à Mrs. Timoni & Summerer, & à l'officier impérial Koppauer, à chacun un kereke, tandis qu'on régala de caffians les deux aumôniers de la légation, & quelques autres personnes: on donna aussi dix ou douze de ces derniers habits à l'interprète

15. Décembre 1779.

581

interprète de la Porte, au Michmandar, au Capigi ou colonel, & autres officiers turcs qui avoient fait cortège au ministre de Leurs Majestés Impériales.

Cet acte solemnel étant ainsi terminé, l'internonce prit congé du grand-visir à la manière accoutumée : le premier se rendit de la salle d'audience à la porte de dessous qui conduit à la grande salle du divan, accompagné jusqu'à cette porte par les personnes qui l'y attendoient lors de son arrivée. Le ministre impérial aiant descendu l'escalier, monta à cheval & retourna par Tophana à Pera, dans le même ordre & avec la même suite qu'il étoit venu, à l'exception du Tschaufsch-Baschi, qui suivant l'usage n'accompagne pas au retour les ministres étrangers.

## R U S S I E.

PÉTERSBOURG (le 12 Novembre.) Le 25 Octobre, jour anniversaire de la naissance de Madame la Grande-Duchesse Maria-Feodorowna, il y eut de grandes réjouissances au palais de l'Impératrice & table de 50 couverts, à laquelle se trouva invité le Duc de Wurtemberg - Stutgard, frere de Madame la Grande-Duchesse. — En conséquence d'un ordre adressé le 27 Septembre au sénat dirigeant, S. M. I. enjoint au comte de Woronzow, général en chef, gouverneur-général de Wlodomir & Tanbow, sénateur & chevalier de ses Ordres, de partager selon son ordonnance du 18 Novembre 1775, ce dernier

gouvernement en 15 cercles, & d'ériger en villes un grand nombre de villages. Dans l'assemblée de l'académie des sciences, tenue le 21 Octobre, le baron d'Asch, conseiller d'état, fut élu membre honoraire. — Le chevalier de Horta-Machado, nouveau ministre-plénipotentiaire de la cour de Lisbonne, arrivé ici le 20 du mois dernier, a eu le 24 ses premières audiences de l'Impératrice & de L. A. Impériales. Le comte de Pannin, principal ministre de Sa Majesté, s'est trouvé fort indisposé ces jours-ci. Il regne en cette ville, comme dans la plupart des pays de l'Europe, beaucoup de fièvres putrides, rhumatiques, &c.

Le consistoire de Mittau aiant dissous le mariage, que le Duc de Courlande avoit contracté avec la princesse de Jousfoupow, après s'être séparé de la princesse de Waldeck, sa première épouse, Son Alt. vient d'en contracter un troisième, quoique le clergé de Russie, où le second mariage a été célébré, regarde comme invalide le divorce prononcé par le premier de ces consistoires.

## P O L O G N E.

**VARSOVIE** ( le 14 Novemb. ) Les membres qui forment le conseil-permanent étant tous revenus, ils tiennent leurs séances deux fois par semaine, comme il est d'usage, & le Roi y préside. Le prince de Sapieha, chancelier du grand-duché de Lithuanie qui est également de retour, a ouvert les tribunaux de son département qui restent assemblés cinq

15. Décembre 1779.

588

mois de suite. — Le prince Lubomirski, vaivode de Cracovie, a obtenu la place de castellan qui y étoit vacante par la mort du comte Rzewuski, célèbre par sa naissance, ses vertus, son amour pour sa patrie & surtout par son emprisonnement dans la Sibérie, où il fut transporté lors des premiers troubles de la Pologne. On ne fait pas encore qui remplacera le prince Lubomirski en qualité de vaivode de Cracovie : M<sup>r</sup>. Dembinski, castellan de Woyncecz a la plus grande espérance.

Le prince Ostrowski, archevêque de Gnesne & primat du royaume, est arrivé en cette ville pour y voir le palais qu'il fait rebâtir à neuf avec la plus grande magnificence dans la principale rue du fauxbourg de Cracovie. Le prince Sulkowski, palatin de Kalisch, qui a voyagé long-tems en pais étrangers, est attendu ici, parce que sa présence pourroit être nécessaire au printems. Le prince Martin Lubomirski doit arriver en peu pour se justifier sur plusieurs délits que l'on met à sa charge. — Les Russes forment un port à l'embouchure du Nieper & y construisent une forteresse, ce que nos marchands polonois voient bien volontiers à cause de leur commerce en grains.

## E S P A G N E.

MADRID ( le 15 Novembre. ) Le Roi vient de conférer le gouvernement de Pampelune au marquis de Casagigal, maréchal-

P p 3 de-camp;

de-camp ; celui de Rosas à Dom Juan Escotot , brigadier & ingénieur en chef ; & celui d'Almeria à Dom Diego de Entrena , comte de la Puebla de los Valles , brigadier de la compagnie espagnole des gardes - du - corps. Sa Majesté a accordé à Dom Juan-Francisco de Guana y Porto-carrero , pour lui, ses héritiers & successeurs, un titre de Castille , sous le nom de marquis de Corvera.

Il paroît une nouvelle ordonnance, dont l'objet est de nuire au commerce de l'Angleterre. Elle porte qu'à trois mois de sa publication , aucune denrée , ni marchandise provenant de la Grande-Bretagne , ne seront reçues dans aucun port d'Espagne , quand même elles seroient transportées par des vaisseaux neutres. Cette ordonnance coupe absolument tout commerce avec les Anglois , mais elle peut jeter quelque trouble dans celui des autres nations. Elle ressemble en quelque sorte au trop fameux acte de navigation que la Maison de Bourbon travaille à détruire , & on croit généralement que les Puissances neutres feront des représentations à ce sujet. D'ailleurs il paroît que , si l'Espagne peut se passer absolument des marchandises angloises , la prohibition est inutile , & que si elle ne peut point s'en passer , elle se voit dans le cas de voir enfreindre la nouvelle loi par tous les bâtimens neutres qui sauront l'é luder. Enfin l'exemple de la France peut être ici d'un grand poids : quoiqu'en guerre avec l'Angleterre , les marchandises des deux états s'échan-

gent

gent toujours au moyen de bâtimens neutres, par la voie d'Ostende & par celle de Hollande.

La disgrâce du lieutenant-général Dom Antonio de Ulloa n'est pas douteuse : le Roi peu satisfait de l'inutilité de sa croisière, lui a envoyé par un courier l'ordre de se démettre de son commandement, qui a passé au chef-d'escadre Dom Juan de Langara, & de se préparer à justifier sa conduite devant un conseil-de-guerre, pour la tenue duquel les ordres ont déjà été donnés à Cadix. Il vient d'être envoyé aux arrêts dans l'isle de Leon où l'on procède à l'exameu de la conduite qu'il a tenue à l'égard de la flotte combinée. On croit cependant que, vu la grande considération dont il jouit dans la marine, il pourra être absous. C'est un très-bon officier de mer. On le regarde de plus comme un savant, depuis qu'en 1736 il a mesuré les degrés méridiens avec M<sup>r</sup>. de la Condamine. Voici l'article le plus récent que la cour a publié du camp de Saint-Roch en date du 25 Octobre.

*Le feu des ennemis a été plus vif la semaine dernière que les deux précédentes, sans doute dans la vue d'interrompre les travaux, qui se font pour les batteries de nos lignes : mais ceux-ci ne s'en sont pas moins continués avec activité ; & le seul désastre, qu'on a éprouvé, est qu'un soldat des gardes walonnes a été grièvement blessé, & que 3 ou 4 de différens corps ont reçu des blessures moins considérables. Il nous est entré un nouveau convoi de munitions & de beaucoup*

d'autres effets ; & il est arrivé en même tems au camp une division de 108 canonniers avec 4 officiers, venans de Valence. Les assiégés continuent avec activité leurs travaux dans la place, établissant de nouvelles batteries en plusieurs endroits de la montagne, & vers la pointe d'Europe.

On mande de Salé qu'il y étoit arrivé le 5 Septembre un ordre de l'Empereur, portant, qu'on accordoit aux Chrétiens six semaines pour l'exportation des marchandises, qu'ils peuvent actuellement avoir en magasins; qu'en cas qu'il n'arrive point de navires européens pendant cet espace de tems, ce Monarque leur permettoit de se servir de ceux qu'ils pourront trouver dans les ports de sa domination; mais que si après cette période, les Chrétiens avoient encore des marchandises qu'ils n'eussent pas exportées, Sa Majesté se chargeoit de les prendre au prix courant. On ajoute que Sa Majesté Maure a accordé à Hassan Salem, le privilége exclusif d'acheter les marchandises pour le retour des navires européens, & d'en faire les envois; & que pour cette faveur, il fourniroit annuellement les habits nécessaires à la garnison de Salé, laquelle consiste en sept à huit mille hommes. L'on assure cependant qu'il sera toujours libre aux Chrétiens de vendre les marchandises européennes qu'ils ont encore ou qu'ils pourront recevoir dans la suite. Le 5 Septembre dernier, il fut aussi ordonné aux moines espagnols, qui se trouvent dans les états de l'Empereur de Maroc, de faire savoir au gouverneur

15. Décembre 1779.

527

neur de Cadix, que tous les négocians de cette ville peuvent commercer librement avec Haffan Salem, qui a aussi ordre de ne pas négliger de faire venir d'Amsterdam toutes fortes de vivres, entr'autres du beurre, du fromage, des légumes secs, &c.

## S U E D E.

STOCKHOLM ( le 20 Novembre ) La mémoire du deuxieme anniversaire du jour de la naissance du Prince royal, a été consacrée par une médaille, frappée par ordre de notre auguste Monarque le premier de ce mois. On voit d'un côté le buste du Roi en profil, habillé à la suédoise, & autour de son portrait ces mots : *Gustavus III. D. G. Rex Suecicæ* : Sur le revers, Sa Majesté est représentée avec ses ornemens-roiaux, devant l'autel de la chapelle-royale du château, présentant le Prince nouveau-né aux quatre Ordres du royaume, représentés par le maréchal du pais & les orateurs des trois autres états. On lit au haut : *Deo & Patriæ*, & dans l'exergue : *Gust. Adolph. Princ. Hæc. Nat. d. 1. Nov. Bapt. d. 10. Nov. M. DCC. LXXVIII.*

## D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE ( le 19 Novembre. ) Le duc Ferdinand de Brunswick se propose de reprendre samedi prochain par Schleswig & Altona la route de Brunswick. Le comte de Dillon, arrivé de l'isle de Sainte-Croix à bord

d'un bâtiment danois, est reparti d'ici pour la France. Cet officier, & le comte son frere, qui l'accompagnoit, ont reçu à notre cours l'accueil le plus distingué. — Une flotte de 123 bâtimens marchands anglois, parmi lesquels plusieurs sont montés de 12 à 16 canons, a appareillé hier du Sund pour l'Angleterre sous l'escorte de 4 frégates de guerre de leur nation : ils pourront être joints en route par trois autres petites flottes marchandes, qui étoient parties successivement d'Helsingor, & s'étoient réunies pour naviguer de conserve, mais qui ont été obligées, par la crainte des armateurs françois, de se mettre en sûreté dans différens petits ports de la Norvege, où l'on compte qu'il y a actuellement plus de 150 navires anglois, qui y attendent l'arrivée d'un convoi. — On a restitué encore aux Anglois quelques autres bâtimens que les Américains avoient conduits dans nos ports.

## I T A L I E.

ROME (le 15 Novembre.) Le prince Philippe Colonna, substitué à feu son pere dans le poste de grand-connétable, & déclaré par le Pape assistant du trône-pontifical, a exercé cette charge pour la premiere fois le jour de la Toussaints.

Les architectes envoyés pour évaluer la perte occasionnée par la chute du tonnerre sur la forteresse de Civita-Vecchia, la veille de

St. Michel, la portent à plus de 70 mille écus romains.

Depuis l'édit de Juillet 1778, rendu sur le fait des monnoies, le commerce a amené dans cette capitale des especes de Milan & de Portugal, S. S. a fait faire l'essai de ces monnoies, & en a ensuite réglé le change & la valeur de la maniere suivante : Le nouveau sequin de Milan, 2 écus romains & 7 baiques ; la nouvelle pistole, 3 écus 45 baiques ; l'écu d'argent, 85 baiques ; & le demi écu, 41 baiques & demie. La nouvelle Lisbonine, avec les effigies de la Reine & du Roi, 7 écus & 80 baiques. L'exécution du nouvel édit rendu à ce sujet, est commise à Son Emin. le cardinal camerlingue, & il est défendu sous de grièves peines d'outrepasser le prix du change arrêté par cette loi.

BRESCIA ( le 8 Novembre ) Nous venons de recevoir les tristes détails du désastre occasionné par un furieux incendie survenu dans la nuit du 30 du mois dernier à Bagolino, gros bourg situé dans la vallée de Sabbia, & renommé par ses forges. Voici comment ce malheur est arrivé. " Des ouvriers étant occupés à tirer le feu du fourneau d'une savonnerie, il s'éleva à l'improviste une flamme si violente qu'elle embrasa à l'instant même un amas de charbon de terre, qui se trouvoit à peu de distance ; en sorte que malgré les prompts secours de tous les gens de cette savonnerie, qui s'empressoient de jeter de l'eau pour éteindre ce charbon, il en sortit impétueusement une colonne mêlée de flamme & de fumée si terrible & si épaisse, qu'en moins

de trois quarts d'heure tous les bâtimens d'alentour furent en feu & réduits en cendres. Environ 500 personnes ont péri misérablement dans cette affreuse calamité. Envain un grand nombre de personnes les plus aisées s'étoient retirées avec leurs meilleurs effets dans des magasins où elles s'étoient renfermées, croiant y être plus sûrement à l'abri des flammes, elles ont péri cruellement, aiant été étouffées par la fumée. Les Religieuses d'un couvent qui se trouvoit à peu de distance, aiant cru devoir chercher leur salut dans la fuite, on n'en a encore retrouvé que cinq, & on craint fort que les autres n'aient été la proie des flammes „

NAPLES ( *le 13 Novembre.* ) Par les soins que le gouvernement a pris de faire venir de la Sicile des grains & des farines, il y en a maintenant dans cette capitale une telle abondance, que le prix en est considérablement diminué. Outre la route royale de Calabre qu'on a faite nouvellement pour la facilité du commerce dans l'intérieur du royaume, on a résolu d'en faire bientôt deux nouvelles, l'une qui conduira dans l'Abruzze, & l'autre dans l'Apouille. S. M. a déjà nommé quelques gentilshommes qui doivent veiller à son exécution. — Il commence à venir ici des étrangers de diverses nations, que la douceur de notre climat invite à venir y passer l'hiver selon la coutume.

FLORENCE ( *le 19 Novembre* ) Mgr. le Grand-Duc notre auguste Souverain, informé des funestes accidens provenans de la négligence

15. Décembre 1779.

591

gence de ceux qui ont dans leurs maisons de la poudre à canon, tant pour débiter que pour leur propre usage, & voulant les prévenir dans la suite autant qu'il sera possible, a ordonné de faire observer dans le grand-duché le réglemeut qui suit :

“ Que dans les villes & autres lieux entourés de murs aucun ne pourra garder dans sa maison pour son usage plus de 5 livres de poudre, & les marchands & revendeurs plus de 20 livres, qu'ils auront soin de tenir en liberté & non comprimée, de façon qu'en cas d'accident ils ne puissent causer du dommage à leurs voisins ni à eux-mêmes par l'explosion; mais dans les maisons de la campagne il est permis d'en avoir pour soi ou pour vendre jusqu'à la quantité de 20 livres, en observant les mêmes précautions „

“ Et pour que chacun puisse avoir le moïen de faire usage de cette poudre dans toutes les occurrences, & d'en posséder à soi plus de vingt livres, il aura la liberté d'en mettre dans les magasins publics telle quantité qui lui paroîtra nécessaire pour vendre ou pour son usage, & d'en retirer desdits magasins toutes les fois qu'il lui plaira, en observant les règles ci-dessus, & payant aux commis des magasins une rétribution que nous réglerons ci-après; le tout aux peines, &c. „

## A L L E M A G N E.

VIENNE ( le 17 Novembre. ) Hier avant-midi, le prince Louis-René-Edouard de Rohan

han , cardinal de la sainte Eglise - romaine , Landgraf d'Alsace , grand - aumônier de France , commandeur de l'Ordre du St. Esprit , a reçu des mains de l'Empereur l'investiture en qualité de prince du St. Empire romain & évêque de Strasbourg. Les ministres-plénipotentiaires qui la demanderent , au nom de S. Em. au pied du trône impérial , étoient d'une part S. E. M<sup>r</sup>. le comte François - Xavier de Salm-Reiferscheid , comte du St. Empire-romain , maréchal héréditaire de l'Electorat de Cologne , trésorier du grand-chapitre de Cologne & de Strasbourg , ainsi que de Salzbourg & d'Olmütz , & de l'autre part M<sup>r</sup>. Claude de Drouin , conseiller-intime du prince-évêque & son résident en cette cour , qui s'y rendirent à cet effet avec l'appareil & les cérémonies ordinaires à la salle des chevaliers , & y firent les complimens & remerciemens d'usage.

M<sup>r</sup>. Valtravers , Suisse de nation , & ci-devant résident de l'Electeur Palatin à la cour de Londres , vient d'arriver en cette capitale. L'objet de son voyage est de solliciter en faveur de deux de ses compatriotes qui se trouvent actuellement à Calicut , où ils ont fait une fortune considérable , la permission de transporter leurs riches effets en Europe sous le pavillon impérial , afin d'éviter par-là tout désagrément. Comme il promet de vendre toutes ces marchandises dans les pays autrichiens , on ne doute pas que sa demande ne soit accordée.

RATISBONNE ( le 20 Novembre. ) Le

15, la diète a tenu sa première séance. Le baron de Hohenthal, nouvel envoie de Saxe, y parut en *gala* & s'étant légitimé, reçut le présent ordinaire du magistrat. Le même jour, l'envoie du chapitre d'Augsbourg fit la lecture d'un mémoire, dans lequel il fit une longue déduction des prétentions du dit chapitre sur le château, la ville & seigneurie de Mindelheim, en conséquence d'une investiture qu'il en reçut de l'Empereur Charles IV en 1366. Comme l'Impératrice-Reine, en vertu d'une investiture reçue de l'Empereur Mathias, avoit fait prendre possession de ce fief de Mindelheim après la mort du dernier Electeur de Baviere, le dit chapitre d'Augsbourg s'étoit réservé de faire valoir ses droits sur le susdit fief, en protestant dans une lettre écrite à cette auguste Souveraine; & qu'en conséquence de tout cet exposé le dit chapitre prioit la diète, au cas que l'on en vint à un accommodement touchant les investitures données des fiefs d'Empire situés dans la Baviere, de se ressouvenir des droits du chapitre d'Augsbourg.

Il vient de paroître ici une brochure, aiant pour titre : *Lettre à un ami savant, sur la première partie des additions aux traités de paix des tems les plus éloignés, concernant les droits de la maison de Guelfes au duché de Baviere*. Cet écrit est une réfutation d'un ouvrage qui a paru cette année, & dans lequel l'auteur soutient, " que c'étoit à tort que „ Henri-le-Lion, Duc de Baviere, avoit été „ mis au ban de l'Empire, & par conséquent

„ privé de ses états „ Sur quoi, on répond dans la réfutation susmentionnée, “ qu'on n'examineroit à présent que la question, *si ce Prince avoit été mis au ban de l'Empire légitimement ou non*, en se réservant de répondre une autre fois à la question ultérieure, *si les prétentions de la Maison de Brunswic à la Baviere sont expirées ou non* „ En attendant, l'auteur de la réfutation marque sa surprise de ce qu'on recherche à présent une ancienne prétention, dont, de l'aveu même de l'auteur des *Additions*, il ne devoit être question qu'après l'extinction entière de la maison de Wittelsbach, en alléguant contre la prétendue invalidité de la sentence par laquelle le Duc Henri-le-Lion fut mis au ban de l'Empire, “ qu'une sentence prononcée par l'Empereur & les états de l'Empire assemblés à la diète, est légitime & valable suivant les constitutions de l'Empire; & qu'en conséquence, l'effet principal en étoit non - seulement la perte des fiefs de l'Empire, mais aussi celle des alevs; & que, comme selon le témoignage des auteurs de Brunswic même, le Duc Henri-le-Lion avoit été mis au ban de l'Empire, & privé de tous ses fiefs & dignités à la diète générale de Wurtzbourg & à Ratisbonne en l'année 1180, non - seulement parce que, quoique vassal de l'Empire, il avoit refusé à l'Empereur l'assistance requise, ce qui avoit occasionné la défaite de l'armée impériale dans l'expédition d'Italie; mais encore pour n'avoir pas comparu à

quatre

„ Quatre citations de l'Empereur, ne l'ayant  
 „ respecté en cette occasion, ni en qualité  
 „ de chef, ni en qualité de juge-suprême de  
 „ l'Empire; que, d'après l'exposé de ces  
 „ faits, il n'y avoit rien à redire ni contre  
 „ la substance, ni contre la forme de cette  
 „ sentence; mais que cependant, comme  
 „ elle avoit été mitigée à la diète d'Erfort  
 „ en l'année 1181, de façon que l'aleu,  
 „ dont le duché de Lunebourg & Brunsw-  
 „ wick a été composé depuis, & dont le  
 „ duc Henri-le-Lion avoit été privé, aussi  
 „ bien que des fiefs, lui avoit été restitué;  
 „ en le privant toutefois de nouveau du  
 „ reste de ses états; cette sentence réitérée  
 „ avoit sans contredit acquis la validité d'une  
 „ sentence légitime & irréfragable „

BERLIN ( le 20 Novembre. ) le Roi  
 vient de défendre, par une ordonnance en  
 date du 4 de ce mois, l'importation du fer  
 de la Suede dans les états de Sa Majesté en  
 deçà du Weser, à l'exception de la Prusse-  
 orientale & occidentale. Le baron de Riedesel,  
 envoyé du Roi à la cour de Vienne; dont  
 le départ avoit été différé jusqu'ici, étant  
 revenu depuis peu de Potzdam, s'est enfin  
 mis en route pour sa destination; & l'on at-  
 tend le baron de Reviczky, envoyé de L.  
 Maj. Imp. & Roiale, vers le commencement  
 du mois prochain. Messieurs Gillon & Otten-  
 dorff, l'un capitaine de vaisseau, l'autre ma-  
 jor, au service des Etats-unis de l'Amérique;  
 sont partis pour Stokholm, après avoir fait  
 quelque séjour en cette ville, où ils ont

acheté différentes fournitures de drap, toile, &c.

Ceux qui s'intéressent à l'entretien & aux progrès des Lettres en Europe, ont remarqué depuis long-tems, que le mépris que bien des gens affectent pour les productions des anciens, favorisant l'inclination de la plupart des jeunes gens à puiser quelques lumières superficielles dans les brillans écrits de notre siècle, plutôt que d'acquérir des connoissances solides en recourant aux sources, nous ramenera insensiblement à l'ignorance. Le Roi, convaincu de cette vérité, & sachant apprécier par lui-même les mérites de l'antiquité, vient d'adresser à M<sup>r</sup>. de Zedlitz, ministre-d'état, en qualité de curateur-suprême de toutes les universités & écoles dans les états prussiens, un rescrit du cabinet, par lequel S. M. recommande expressément de prendre des mesures pour augmenter la culture des connoissances solides, sur-tout de la littérature grecque & romaine, désirant entre-autres qu'à l'effet de faire connoître davantage la maniere des anciens & leur stile, & de contribuer en même tems aux progrès de la langue allemande, il se fasse de nouvelles traductions des meilleurs auteurs classiques, dont S. Maj. désigne elle-même les écrits les plus dignes d'être pris pour exemple.

FRANCFORT ( le 26 Novembre. ) Durant quelques jours cette ville a été en alarme & en confusion. Les compagnons-ménuisiers, croiant avoir des griefs contre leurs maîtres, s'ameuterent & s'opposèrent à main-

armée aux mesures , que le magistrat prit pour les faire rentrer dans le devoir : ils furent joints peu après par les compagnons de quelques autres métiers, tels que les ferruriers, les maréchaux-ferrands, les charrons, les tailleurs, &c. La bourgeoisie & la garnison furent obligées de se mettre sous les armes; mais, malgré la saisie de quelques-uns des plus mutins, la chose paroïssoit devenir de plus en plus sérieuse; & le 13 de ce mois l'on craignit les voies de fait les plus sanglantes. Cependant, après que l'émeute eut duré quelques jours, le magistrat eût parvenu par sa vigueur & sa prudence à rétablir le bon ordre; & les principaux séditieux ont été bannis de la ville, où la tranquillité regne aujourd'hui comme auparavant.

On mande de Manheim, que les états de Juliers ont accordé au prince Guillaume de Birkenfeld qui doit épouser, comme on l'a déjà annoncé, la Princesse Marie-Anne, sœur du Prince-regnant de Deux-Ponts, une rente annuelle de 40,000 florins d'empire; ce qui joint à ce que le susdit Prince reçoit de l'Electeur palatin, lui donnera un revenu annuel de 100,000 florins d'empire.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 25 Novembre.) Le Roi étant le 20 en son conseil, rendit une ordonnance qui continue la défense d'exporter de la poudre à canon & des munitions de guerre, à moins que ce ne soit pour le com-

pte & l'usage de S. M., & cela pendant l'espace de trois mois à compter de ce jour 23 Novembre. Le Roi a rendu une autre ordonnance qui continue aussi pour trois mois la permission d'exporter du cuivre en feuilles, aux quantités énoncées dans son ordonnance précédente, & avec une exception des ports de France & d'Espagne. Leurs Majestés & la famille royale sont revenues en cette ville pour y passer l'hiver. La cour reçut hier des dépêches de la cour de Versailles : on dit qu'elles regardent l'échange à faire des prisonniers de guerre entre les deux couronnes.

Les ministres s'occupent sans relâche des mesures à prendre pour une campagne vigoureuse, & pour fournir aux dépenses nécessaires à cet effet. On a déjà annoncé que les subsides pour l'année prochaine monteront à 20 millions de livres sterling, & ce qu'il y a de singulier & d'étonnant, c'est que l'on se propose de lever cette somme prodigieuse dans le courant de l'année même : plusieurs personnes versées en matières de finances ont formé divers projets à cette fin ; & voici, dit-on, celui sur lequel le ministère a jeté les yeux : savoir,

*Moïens ordinaires.*

La taille des terres à 4 shell. pour liv. sterl.	
	livres sterl. 2, 000, 000
Les droits sur la drèche, &c.	- - - 750, 000
Le fond d'amortissement	- - - 2, 500, 000
Billets d'échiquier	- - - 2, 000, 000

*Moïens extraordinaires.*

Nouvelle répartition de la taille des terres - -	2, 000, 000
10 pour cent de la taxe des pauvres, -	200, 000
1100, 000 chevaux à 10 sh. chacun, -	550, 000
Nouveaux droits sur le vin, sucre, tabac, &c.	1, 000, 000
Sept pour cent sur les rentiers, évalués à 50 mil- lions - - - - -	3, 500, 000
La Compagnie des Indes pour sa chartre	2, 500, 000
Par emprunt - - - - -	3, 000, 000

---

Fait - - 20, 000, 000

Ces nouvelles taxations ne doivent subsister qu'une seule année; ce qu'on empruntera sera remboursé dans l'année suivante, sans grossir la masse énorme des dettes nationales, & portera certain intérêt jusqu'au remboursement, auquel il sera pourvu pour la dite année seulement.

L'amiral Rodney prit congé du Roi le 10, & partira incessamment avec son escadre pour les Indes-occidentales, aiant sous son escorte les navires marchands, & les troupes destinées pour ces quartiers-là.

Pendant que les événemens de la guerre ne fournissent depuis quelques semaines à la curiosité publique que des bruits vagues & la plupart controuvés, elle s'occupe, en attendant l'ouverture du parlement britannique, presque uniquement de ce qui concerne l'Irlande. Le gouvernement lui-même s'intéresse si vivement au tour, que les affaires prendront dans ce pais-là, qu'il a stationné trois messagers extraordinaires sur la route entre Londres

& Parkgate, pour recevoir d'autant plus promptement les dépêches du vice-roi & de ses autres officiers à Dublin. Comme les villes de l'Angleterre & de l'Ecosse, qui profitent des restrictions imposées au commerce des Irlandois, commencent dès à présent à tenir des assemblées & à se donner des mouvemens, pour s'opposer à la liberté qu'on leur accorderoit, & que l'esprit de sédition s'est déjà manifesté ces jours-ci dans le comté de Lancafter, principal siége des manufactures angloises, l'administration aura besoin de la circonspection la plus extrême pour ne point mécontenter les uns ni les autres. Suivant un tableau des forces réglées, que le gouvernement a actuellement en Irlande, elles consistent en 4 régimens de cavalerie, 2 de dragons, 5 de dragons-légers, & 11 d'infanterie; ces 22 régimens faisant, à 500 chacun l'un portant l'autre, 11 mille hommes, outre un bataillon séparé d'infanterie. Les corps de Volontaires associés & indépendans sont portés par les uns à 33 mille, par d'autres à 42 mille hommes effectifs. Ces associations, qui d'abord n'ont eu pour motif que la défense du pais, ne laissent pas d'inquiéter les amis de la Grande-Bretagne, même au sein du parlement irlandois. Au reste, quelle que soit l'ardeur, qui anime le gros du peuple d'Irlande pour mettre la conjoncture présente à profit, afin de se procurer le redressement de ses anciens griefs, le plus grand nombre de ses représentans en parlement, bien loin de donner lieu à une dangereuse rupture par

des démarches précipitées, paroissent disposés à attendre avec résignation l'effet des promesses qui leur ont été faites de la part du gouvernement britannique; & la chambre des communes irlandaises continue ses séances avec unanimité. La chambre des pairs s'étant assemblée le 3 conformément à son dernier ajournement : le lord chancelier lui fit son rapport de la réponse très-gracieuse que le Roi avoit faite à son adresse : cette réponse est conçue en ces termes :

*Sa Majesté remercie la chambre des pairs de l'adresse soumise & loiale qu'elle lui a présentée ; les assurances qu'elle lui donne de son affection pour la personne & la famille royale de Sa Majesté, ainsi que de son zele pour son gouvernement, ne peuvent qu'être particulièrement agréables à S. M. dans la situation critique où se trouvent actuellement les affaires.*

*Sa Majesté reçoit avec un intérêt vif la représentation que lui fait la chambre des pairs des détresses du royaume d'Irlande, & comme les intérêts de tous ses sujets lui sont à cœur en tous tems, elle concourra avec empressement dans toutes les mesures qui, après une mure délibération, paroîtront tendre plus probablement, à leur bonheur, & à leur prospérité générale.*

*L'attention que la chambre des pairs a résolu de donner à ceux des réglemens domestiques qui sont nécessaires au bien-être & au bonheur de ses sujets d'Irlande, est extrêmement satisfaisante pour S. M., & ils peuvent*

toujours compter sur la faveur, la protection & l'appui de S. M.

Autres imaginations de ce genre, *Observ. philosoph. p. 132.*

Un de nos mariniers les plus experts, grand astronome & calculateur admiré, assure que la terre est de 30 degrés (a) plus près du soleil qu'elle ne l'étoit, il y a trente ans (b), & qu'ainsi les hivers ne seront plus si rudes (c). On souhaite beaucoup que fir  
Clinton

(a) J'ignorois qu'on calculât la distance du soleil par degrés. Je ne connois aucun astronome qui ait adopté ce genre de mesure; je ne conçois pas même quel peut être le sens de cette supputation.

(b) Je ne crois pas qu'on ait effuyé dans nos climats d'hiver plus rude que celui que j'ai éprouvé en Hongrie, pays bien plus méridional que l'Angleterre, en 1766 & 1767. Les oiseauxomboient en plein vol; les loups périrent dans leurs repaires; les puits se gelerent; un seigneur du comté de Turocs, chargé de pénières, fut trouvé mort de froid dans sa voiture; sans une cabane que le hasard me fit découvrir, j'aurois eu le même sort: le thermometre de Farenheit étoit à onze degrés au dessous de Zero, terme du froid d'Irlande en 1709. On ne s'appercevoit guere de l'approximation du soleil qui alors devoit être déjà de 18 degrés.

(c) Faussè conséquence. Consultez les *Epoques de la nature*. Le soleil ne fait que très-peu de chose à la chaleur du globe. La triste destince de cette planète est de se refroidir de plus en plus. Déjà les grands éléphans sont morts. Helas! bien d'autres animaux, même des especes entieres, mourront encore, tout uniment de froid, sans que d'autres maladies s'avissent d'intervenir. Dans 93000 ans la terre sera glace toute pure. Les créatures les plus vivaces seront figées comme du givre, sur le sein de la nature éteinte.

15. Décembre 1779.

603

Clinton puisse en profiter pour reprendre Carles-Town; & notre flotte des Antilles pour reprendre la Grenade. Il croit que le comte d'Estaing a paru vers New-York, mais on ne fait rien de plus. La prise de la Jamaïque par les Espagnols est reconnue aujourd'hui pour une nouvelle controuvé.

*Fin du manifeste du Roi d'Angleterre.*

“ Au commencement des disputes qui s'élevoient entre la Grande-Bretagne & ses colonies, la cour de Versailles déclara qu'elle ne prétendoit point être juge de la querelle; & son ignorance des principes de la constitution britannique, aussi bien que des privilèges & des obligations des colonies, auroit dû l'engager à persister toujours dans une déclaration aussi sage & modeste. Elle se seroit épargnée la honte de transcrire les manifestes du congrès américain, & de prononcer aujourd'hui, que les procédés de la cour de Londres forcerent ses anciennes colonies de recourir à la voie des armes pour maintenir leurs droits, leurs privilèges & leur liberté. Ces vains prétextes ont déjà été réfutés de la manière la plus convaincante, & les droits de la Grande-Bretagne sur ce peuple révolté, ses bienfaits & sa longue patience, ont été déjà prouvés par la raison & par les faits. Il suffit ici de remarquer que la France ne peut se prévaloir de l'injustice qu'elle reproche à la cour de Londres, sans introduire dans la jurisprudence de l'Europe des maximes aussi nouvelles qu'elles seroient fausses & dangereuses; sans supposer que les disputes, qui s'élevent au sein d'un état indépendant & souverain, sont soumises à la juridiction d'un Prince étranger, & que ce Prince peut évoquer à son tribunal ses alliés & leurs

sujets révoltés, pour justifier la conduite du peuple qui s'est affranchi des devoirs de l'obéissance légitime. Les ministres du Roi Très-Chrétien s'appercevront peut-être un jour que l'ambition leur a fait oublier les intérêts & les droits de tous les Souverains. L'approbation, que la cour de Versailles vient de donner à la révolte des colonies angloises, ne lui permettroit pas de blâmer le soulèvement de ses propres sujets dans le nouveau monde, ou de ceux de l'Espagne, qui auroient des motifs bien plus puissans pour suivre le même exemple, s'ils n'en étoient point détournés par la vue des calamités dans lesquelles ces malheureuses colonies se sont précipitées „

Mais la France elle-même paroît sentir la faiblesse, le danger & l'indécence de ces prétentions, & se relâchant dans la déclaration du marquis de Noailles, aussi bien que dans le dernier manifeste, sur le droit de l'indépendance, elle se contente de soutenir, que les colonies révoltées jouissoient dans le fait de cette indépendance qu'elles s'étoient donnée, que l'Angleterre même l'avoit en quelque sorte reconnue elle-même en laissant subsister des actes qui tiennent à la souveraineté; & qu'ainsi la France sans violer la paix, pouvoit conclure un traité d'amitié & de commerce avec les Etats-unis de l'Amérique septentrionale. Voici de quelle manière la Grande-Bretagne avoit reconnu cette indépendance également imaginaire dans le droit & dans le fait. Deux ans ne s'étoient pas encore passés depuis le jour que les rebelles avoient déclaré leur résolution criminelle de secouer le joug de la mere-patrie, & ce terme avoit été rempli par les événemens d'une guerre sanglante & opiniâtre. Les succès avoient été balancés, mais l'armée du Roi, qui occupoit les plus importantes des villes maritimes, continuoit toujours de menacer les provinces intérieures; le pavillon anglois regnoit sur toutes les mers de l'Amérique; & le rétablissement de sa dépendance légitime étoit posé comme la condition indispensable de la paix que la Grande-

Bretagne

Bretagne offroit à des sujets révoltés, dont elle respectoit les droits, les intérêts, & même les préjugés. La cour de Versailles, qui annonce avec tant *de franchise & de simplicité* le traité signé avec ces prétendus états de l'Amérique qu'elle trouvoit dans une situation indépendante, avoit seule contribué par ses secours clandestins à nourrir le feu de la révolte, & ce fut la crainte de la paix qui engagea la France à se servir du bruit de cette alliance comme du moyen le plus efficace pour enflammer les esprits des peuples qui commençoient déjà à ouvrir les yeux sur les suites malheureuses de la révolte, la tyrannie de leurs nouveaux chefs, & les dispositions pacifiques de leur Souverain ..

“ Dans ces circonstances il est impossible de nier sans insulter trop grossièrement à la raison & à la vérité, que la déclaration du marquis de Noailles du 13 Mars de l'année dernière, ne dût être reçue comme une véritable déclaration de guerre de la part du Roi Très Chrétien; & les assurances qu'il avoit pris des mesures éventuelles avec les Etats-unis de l'Amérique, pour soutenir la liberté d'un commerce, qui avoit tant de fois excité les plaintes légitimes de la Grande-Bretagne, autorisoient le Roi à considérer dès ce moment la France au nombre de ses ennemis. La cour de Versailles ne peut pas s'empêcher de reconnoître que le Roi d'Angleterre après avoir rappelé son ambassadeur, dénonça à son parlement la démarche de Sa Majesté comme un acte d'hostilité, comme une agression formelle & préméditée. Tel fut, il est vrai, la déclaration que l'honneur & la justice exigèrent du Roi, & qu'il communiqua sans délai à tous ses ministres dans les différentes cours de l'Europe, pour justifier d'avance les effets d'un ressentiment légitime. Dès lors il est assez inutile de rechercher les ordres qui furent envoyés aux Indes orientales, de marquer le jour précis auquel les flottes d'Angleterre, ou de France sortirent de leurs ports respectifs, ou d'examiner les circonstances de

la prise de la Belle-Poule, & de deux autres frégates qui furent effectivement enlevées à la vue même des côtes de la France. Dès lors le reproche, qu'on se permet de faire au Roi d'avoir si long-tems suspendu la déclaration formelle de la guerre, s'évanouit de lui-même. Ces déclarations ne sont que des moyens dont les nations sont réciproquement convenues pour éviter la trahison & la surprise ; mais les cérémonies, qui annoncent ce changement terrible de la paix à la guerre, les hérauts, les proclamations, les manifestes, ne sont jamais nécessaires, & ne sont pas toujours les mêmes. La déclaration du marquis de Noailles fut le signal de l'infraction publique de la paix ; le Roi proclama sur le champ à toutes les nations qu'il acceptoit la guerre que la France lui offroit ; les démarches ultérieures de Sa Majesté étoient du ressort de sa prudence plutôt que de sa justice, & l'Europe peut juger maintenant si la cour de Londres manquoit de *moyens pour justifier une déclaration de guerre, & si elle n'osoit pas accuser publiquement la France d'être l'agresseur* „.

“ Puisque l'alliance de la France avec les colonies révoltées de l'Amérique avoit été une infraction manifeste de la paix & le motif légitime de la guerre, la cour de Versailles devoit naturellement s'attendre qu'à la première proposition d'un accommodement entre les deux couronnes, le Roi exigeroit de sa part qu'on lui accordât une juste satisfaction sur un objet si important, & que la France renonçât à ces liaisons qui avoient forcé Sa Majesté à prendre les armes. La surprise affectée que les ministres du Roi Très Chrétien font paroître aujourd'hui sur la fermeté de la cour de Londres est assez conforme à l'orgueil qui leur dicta des conditions de paix que les plus grands succès auroient à peine justifiées ; & la proposition qu'ils hasardèrent pour engager le Roi à retirer ses troupes de l'Amérique, & à reconnoître l'indépendance de ses sujets révoltés, ne pouvoit qu'exciter l'étonnement & l'indignation de Sa Majesté.

jefté. Le peu d'ouverture que la cour de Versailles trouva à une efpérance auffi vaine, l'obligea bientôt à fe replier d'une autre maniere; elle a propofé, par l'entremife de la cour de Madrid, un projet d'accommodement moins offenfant peut-être dans la forme, mais auffi peu admissible par le fonds. Le Roi Catholique avec le confentement de la France communiqua aux miniftres du Roi la propofition d'une trêve à longues années, ou bien d'une fufpenfion générale & indéfinie de toutes hoftilités, pendant laquelle les colonies révoltées, les prétendus Etats-unis de l'Amérique-feptentrionale, feroient traités comme indépendans de fait. La réflexion la plus fimple fuffit pour decouvrir l'artifice de ce projet infidieux, & pour juftifier aux yeux de l'Europe le refus du Roi. Entre les Souverains qui fe reconnoiffent, mais qui fe combattent, les trêves à longues années, les fufpenfions d'hoftilités font les moyens doux & falutaires pour applanir les difficultés qui s'oppofoient à l'entiere conclusion d'une paix qu'on renvoie fans difgrace & fans danger à un moment plus favorable. Mais dans la querelle domeftique de la Grande Bretagne & fes colonies, la fouveraineté même, l'indépendance de droit ou de fait, eft l'objet de la difpute; & la dignité du Roi ne lui permettoit point d'accepter ces propofitions qui accorderoient dès l'entrée de la negociation tout ce qui pouvoit contenter l'ambition des Américains rebelles, pendant qu'elles exigent de Sa Majefté que fans aucune ftipulation en fa faveur, elle fe défitât pendant un terme long ou indéfini des prétentions les plus légitimes. La cour de Versailles daignoit, il eft vrai, confentir, que celle de Londres traitât avec le congrès foit directement, foit par l'entremife du Roi d'Espagne. Sa Majefté affûrement ne s'abbaiffa point jufqu'à fe plaindre de cet orgueil, qui femble lui accorder comme une grace la permission de traiter directement avec fes fujets rebelles. Mais fi les Américains eux-mêmes ne font pas aveuglés par la paffion & la prévention,

tion, ils verront clairement dans le procédé de la France que leurs nouveaux alliés deviendroient bientôt leurs tyrans; & que cette indépendance prétendue, achetée par tant de malheurs & tant de sang, seroit soumise à la volonté despotique d'une cour étrangère „

“ Si la France pouvoit vérifier cet empressement qu'elle attribue à la cour de Londres, à rechercher la médiation de l'Espagne, un pareil empressement serviroit à prouver la juste confiance du Roi dans la bonté de sa cause, & son estime pour une nation généreuse qui a toujours méprisé la fraude & la perfidie. Mais la cour de Londres est forcée à convenir que la médiation lui fut offerte par les ministres du Roi Catholique, & qu'elle n'a d'autre mérite que celui d'avoir fait paroître dans toutes les occasions une inclination vive & sincère de délivrer ses sujets & même ses ennemis du fleau de la guerre. La conduite de la cour de Madrid pendant cette négociation fit bientôt connoître au Roi qu'un médiateur qui oublioit ses intérêts les plus chers pour se livrer à l'ambition & au ressentiment d'une Puissance étrangère, seroit incapable de proposer un accommodement sûr & honorable. L'expérience confirma ces soupçons : le projet injuste & inadmissible, qu'on vient d'exposer, fut le seul fruit de la médiation. Et l'instant même que les ministres du Roi Catholique offroient, avec les professions les plus déintéressées, sa capitale, ses bons offices, la garantie pour faciliter la conclusion du traité, ils laissèrent entrevoir dans le fonds de l'obscurité, de nouveaux sujets de discussion qui regardoient particulièrement l'Espagne, mais sur lesquels ils refuserent toujours de s'expliquer. Le refus de Sa Majesté d'accéder à l'*Ultimatum* de la cour de Madrid fut accompagné de tous les ménagemens & de tous les égards convenables; & à moins que cette cour ne s'arrogeât le droit de dicter les conditions de paix à un voisin indépendant & respectable, il ne se passa rien dans cette conjoncture qui dût altérer l'harmonie des deux couronnes. Mais les

15. Décembre 179.

609

démarches offensives de l'Espagne, qu'elle n'a jamais pu revêtir des plus foibles apparences de l'équité, montrèrent bientôt que sa résolution étoit déjà prise, & que cette résolution lui avoit été inspirée par le ministre françois, qui n'avoit retardé la déclaration de la cour de Madrid que dans l'espérance de porter sous le masque de l'amitié un coup mortel à l'honneur & aux intérêts de la Grande Bretagne „

“ Tels sont les ennemis injustes & ambitieux qui ont méprisé la foi des traités pour violer la tranquillité publique, & contre lesquels le Roi défend maintenant les droits de sa couronne & de son peuple. L'événement est encore dans la main du Tout-puissant; mais Sa Majesté, qui se confie avec une assurance ferme, mais humble dans la protection divine, se persuade que les vœux de l'Europe appuyeront la justice de sa cause, & applaudiront au succès de ses armes, qui n'ont point d'autre objet que de rétablir le repos des nations sur une base solide & inébranlable „

## P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 30 Novembre.) Le chevalier York, ambassadeur-extraordinaire & plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique, a présenté, le 26 de ce mois, à leurs Hautes-Puissances le mémoire suivant.

*Hauts & Puissans Seigneurs,*

“ Le Roi n'a pu voir sans surprise le silence qu'on a observé à son égard sur le mémoire, que par ordre de Sa Majesté le souffigné a eu l'honneur de présenter à vos Hautes-Puissances, il y a plus de quatre mois, pour demander les secours stipulés par les traités „

“ Sa Majesté n'auroit pas réclamé l'assistance de ses alliés, si elle n'eût pas été pleinement autorisée par les menaces, les préparatifs, &

même par les attaques de ses ennemis, & si elle n'eût pas cru vos Hautes-Puissances aussi intéressées à la sûreté de la Grande-Bretagne qu'à leur propre conservation „

“ L'esprit & la lettre des traités déposent également pour cette vérité : vos Hautes-Puissances sont trop éclairées & trop justes pour s'en dispenser de l'observance, sur-tout après avoir elles-mêmes sollicité l'addition de l'article séparé du traité de 1716 ; où le *Casus fœderis* se trouve stipulé d'une manière claire & incontestable „

“ La déclaration hostile faite à Londres par le marquis de Noailles, l'attaque de l'île de Jersey, le siège de Gibraltar, & toutes les autres entreprises aussi notoires, sont autant de preuves d'une agression manifeste & bien caractérisée ; d'ailleurs vos Hautes-Puissances ont vu pendant l'été qui vient de finir, les forces combinées de la Maison de Bourbon évidemment dirigées à l'attaque des royaumes de Sa Majesté, & quoique les mesures vigoureuses du Roi, le zèle & les efforts patriotiques de la nation angloise, accompagnés de la bénédiction divine, aient heureusement détournée jusqu'ici ces desseins ambitieux, le danger existe encore, & les ennemis continuent d'annoncer avec la même parade & assurance des descentes & des invasions formidables sous la protection de toutes leurs forces maritimes „

“ Le Roi ne sauroit jamais s'imaginer que la sagesse de vos Hautes-Puissances puisse leur permettre d'être indifférentes sur des intérêts aussi solides & communs de deux pays ; & moins encore qu'elles ne soient pas convaincues de la justice des motifs, qui ont déterminé Sa Majesté à réclamer les secours qui lui sont dus à tant de titres. Sa Majesté voudroit plutôt se persuader que vos Hautes-Puissances ayant pris des résolutions pour l'augmentation de leur marine, avoient par prudence retardé leur réponse jusqu'à ce qu'elles fussent mieux en état de fournir les secours „

“ C'est pourquoi en renouvelant là-dessus les  
plus

15. Decembre 1779.

611

plus fortes instances, j'ai ordre de demander à vos Hautes-Puissances de la maniere la plus amicale, de ne pas differer à se concerter sur les moyens de remplir au plutôt leurs engagements à cet égard. La décision de vos Hautes-Puissances est si nécessaire & si importante par ses conséquences, que le Roi croiroit manquer à lui-même, à ses sujets, & à ceux de la république, si Sa Majesté ne recommandoit point sérieusement cette affaire à la plus prompte & mûre délibération de vos Hautes-Puissances. Il importe infiniment au Roi d'être bientôt éclairci, par une réponse précise & immédiate, sur un objet aussi essentiel „

“ Sa Majesté espere de l'équité de vos Hautes-Puissances que leur réponse sera conforme aux traités & aux sentimens d'amitié dont elle a toujours été animée envers la république; & c'est d'après la résolution de vos Hautes-Puissances que Sa Majesté se propose de prendre les mesures ultérieures qu'elle jugera les plus adaptées aux circonstances, & les plus convenables pour la sûreté de ses états, le bien-être de ses peuples, & la dignité de sa couronne „

Fait à la Haye, le 26 Novembre 1779.

(Signé) Le chevalier YORK.

Voici la résolution définitive que les Etats-Généraux ont prise, en réponse aux mémoires présentés par l'ambassadeur d'Angleterre au sujet de Paul Jones.

“ Délibéré par résomption sur le mémoire présenté par le chevalier York, ambassadeur-extraordinaire & plénipotentiaire de S. M. le Roi de la Grande-Bretagne, à L. H. P. le 29 du mois dernier, pour renouveler, en vertu des ordres précis de sadite Majesté, les instances les plus fortes pour la saisie & la restitution des deux vaisseaux du Roi le Sérapis & la Comtesse de Scarborough, ainsi que pour la relaxation de leurs équipages, dont un nommé Paul Jones s'étoit emparé, comme il est plus amplement men-

II. Part.

R. 1

tionné

tionné dans les registres à la date du 29 du mois dernier : Il a été résolu & arrêté de répondre au susdit mémoire de Mr. le chevalier York ,.

“ Que sur les instances réitérées, que Mr. l'ambassadeur a faites par ordre de sa cour, pour la saisie & la restitution des vaisseaux le Sérapis & la Comtesse de Scarborough, ainsi que pour la relaxation des équipages desdits vaisseaux, dont un nommé Paul Jones s'est emparé, & avec lesquels il est entré à la rade du Texel, L. H. P. ont itérativement pris en mûre considération toutes les circonstances de cette affaire; & qu'elles se voient dans la nécessité de prier Sa Majesté de vouloir bien agréer, que L. H. P. persistent dans leur ancienne maxime, & que, sans s'immiscer dans aucune décision sur la légalité ou l'illégalité des prises amenées dans leurs ports, elles les fassent remettre en mer; L. H. P. jugeant que cette maxime est même fondée sur les traités : mais que, pour preuve évidente qu'elles ne désirent point qu'il soit donné dans ce pays aucun secours aux habitans des colonies de S. M. en Amérique, elles ont donné, d'abord après l'entrée de Paul Jones, des ordres pour qu'il ne lui soit fourni aucunes munitions de guerre ni autres articles, sinon ceux dont il auroit besoin pour tenir la mer & pour atteindre le premier port, où il seroit admissible : que L. H. P. donneront également des ordres pour lui faire reprendre le large aussi-tôt que ses vaisseaux pourront tenir la mer, & que le tems & le vent le permettront, & même pour l'y contraindre en cas de besoin : que L. H. P. s'assurent qu'il constera par-là, qu'elles persistent invariablement dans la déclaration faite à Sa Majesté, “ qu'elles „ désirent ne rien faire, d'où l'on puisse inférer „ légitimement la reconnoissance de l'indépen- „ dance des colonies de S. M. en Amérique „ ; & qu'elles n'accordent à Paul Jones ni secours ni asyle, mais que, suivant uniquement le traitement qu'elles ont été de tout tems en usage de faire à ceux qui viennent à leurs rades se mettre à l'abri contre les désastres de la mer, elles ne se mêlent point de ce qui s'est passé en

15. Décembre 1779.

613

mer, & que sans en prendre connoissance, elles laissent & font remettre le tout dans l'état où il étoit peu avant que les vaisseaux entraissent dans ce pays : Que L. H. P. se flattent que Sa Maj. & la nation angloise, pour qui L. H. P. ont toute l'estime possible, voudront bien se contenter de ces dispositions, sans insister davantage sur la réclamation faite : " Qu'extract de la résolution de L. H. P. sera remis à Mr. le chevalier York par l'agent van der Burch de Spierinxhoek,,"

" Que de plus il sera écrit au collège de l'armirauté à Amsterdam de faire signifier & déclarer à Paul Jones, que L. H. P. s'assurent qu'ayant uniquement relâché pour mettre ses vaisseaux délabrés à l'abri du danger de la mer, il a eu assez de tems pour les mettre en état de tenir le large; & qu'en conséquence elles désirent qu'il fasse voile le plutôt possible, dès que le tems & le vent seront favorables, & qu'il se retire de ce pays, attendu que L. H. P. ne peuvent point lui permettre d'y continuer son séjour, & que la saison de l'hiver, qui s'approche, pourroit donner lieu aux plus grands inconvéniens à cet égard; de sorte que pour les éviter il est nécessaire qu'il ne laisse échapper aucune occasion favorable pour remettre en mer : que telle est l'intention sérieuse de L. H. P., & qu'elles ne peuvent s'attendre, qu'en voulant s'y opposer, il les oblige à prendre des mesures qui ne lui seroient pas agréables,,"

" Qu'à l'effet d'avoir néanmoins à cet égard toute la sûreté possible & prévenir des délais, Son Alt. Sérén. fera requise, comme elle est requise par la présente, de donner ordre au vice-amiral Reynst, ou à l'officier commandant à la rade du Texel, de tenir avec toute la discrétion possible, la main à ce que le susdit Paul Jones en sorte avec ses prises, dès que le tems & le vent le permettront; de n'admettre à cet égard aucun délai, que la nature de la chose n'exigeroit point; & d'effectuer, si besoin en étoit, par tous les moyens convenables, sans excepter même les voies de force; que les ordres de L. H. P. soient exécutés à la rade,," R. r 2

## FRANCE.

PARIS (le 30 Novembre.) Madame Elisabeth de France dont la santé est entièrement rétablie, est arrivée le 23 à Versailles. — Le Roi a nommé à l'abbaye d'Origny, Ordre de Saint-Benoît, diocèse de Laon, la Dame de Narbonne-Lara, religieuse-professe du prieuré de Prouilhan, diocèse de Condom; & à celle de Mont-de-Sion, Ordre de Cîteaux, diocèse de Marseille, la Dame d'Archy, religieuse-professe de Sainte-Elisabeth de la même ville.

Il paroît une déclaration donnée à Marly le 17 Octobre, concernant la comptabilité & le trésor-royal, & qui mérite d'être lue.

Louis par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, &c.

Perfuadés que la méthode & la clarté dans la comptabilité, font un des moyens les plus propres à entretenir l'ordre & la règle dans la manutention des finances, nous nous sommes occupés de cet important objet, & nous n'avons pu voir sans peine, que le tableau de nos revenus & de nos dépenses n'étoit jamais que le résultat de recherches & de connoissances éparées, rassemblées sous nos yeux par le ministre des finances; ce qui faisoit dépendre de l'intelligence & de l'exacritude d'un seul homme, la connoissance la plus intéressante pour nos plans & nos déterminations; que le défaut de cette constitution provenoit essentiellement de ce que les registres & les comptes de notre trésor-royal, où l'on devoit naturellement trouver le détail exact de l'universalité de nos recettes & de nos dépenses, ne présentoient à cet égard que des

connoissances insuffisantes & des renseignements incomplets : qu'une partie des impositions n'y étoit ni versée ni même connue, & que plusieurs sortes de dépenses étant acquittées habituellement par diverses caisses, il n'en existoit non plus aucune trace au trésor royal : que cependant les dépôts de la chambre des comptes ne pouvoient point suppléer au vice de ces dispositions, non-seulement parce que ce n'étoit qu'au bout d'un très-grand nombre d'années que tous les comptes particuliers sont rendus & apurés, mais encore parce qu'étant divisés entre toutes les chambres des comptes de notre royaume, ce ne seroit que par l'effet d'un travail immense qu'on parviendroit à former des résultats ; & ce travail, toujours trop tardif & confus, ne seroit jamais utile. Nous avons donc senti de quel avantage il seroit & pour nous & pour nos successeurs, d'établir une forme de comptabilité qui fit passer au trésor royal toutes les recettes & tous les payemens, non pas à la vérité toujours en especes, pour ne rien changer à la facilité du service & au maintien des hypotheques ou des destinations particulieres, mais au moins par forme de quittances & d'assignations, de maniere qu'en ouvrant les registres du trésor-royal, on pût voir clairement le rapport exact entre les dépenses & les revenus ordinaires de chaque année, & séparément le montant des dépenses & des ressources extraordinaires.

Nous ne pouvons nous dissimuler que cette méthode, si utile & si importante, rendra bien moins secret l'état des finances ; qu'ainsi c'est une obligation de plus que nous contractons d'entretenir une constante harmonie entre nos revenus & nos dépenses ordinaires, puisque c'est-là le fondement du crédit & l'appui de la confiance : mais nous n'en demanderons jamais aucune qui ne soit légitime & bien fondée ; toute autre, nous le savons, mene tôt ou tard à des injustices & à des manquemens de foi, dont nous voulons à jamais préserver notre regné : & nous découvrons avec satisfaction que dans les vœux qui nous animent, moins nous répandrons

de voile sur l'état de nos finances & sur leur administration, & plus nous aurons de droits à l'amour & à la confiance de nos peuples, A ces causes, &c.

Cette déclaration est composée de huit articles, conformes à ce qui est énoncé dans le préambule qu'on vient de lire.

Une ordonnance du Roi du 16 Août, attache au service de terre une partie de l'infanterie du corps des volontaires de Nassau, ci-devant attaché à la marine & réformé par celle du 11 du même mois. S. M. règle que ce qu'elle en conserve, sera divisé en deux compagnies d'infanterie & une d'artillerie, & portera à l'avenir le nom de Corps de Nassau-Siegen. Par une ordonnance du 22 Août, le Roi aiant agréé la proposition qui lui a été faite par M<sup>r</sup>. le Duc de Chartres, colonel-général des hussards, de créer dès-à-présent quatre officiers supérieurs destinés à commander le régiment colonel-général des hussards, qui sera mis sur pied, dès que le bien de son service l'exigera; ces officiers sont établis, & leurs appointemens leur seront payés, à compter de la date de leurs commissions, ou brevets, lesquels leur seront expédiés sous le nom de régiment colonel-général des hussards, comme si ce corps existoit; & en attendant qu'il soit mis sur pied, l'uniforme est réglé & il sera façonné à la hongroise, comme les autres régimens de hussards. — Une autre ordonnance du 26 Sept. porté, qu'à commencer du premier Octobre 1779, les colonels en second, ~~maestres-de-camp~~ en second & les lieutenans colonels

Colonels de ses troupes, tant à pied qu'à cheval, excepté de son régiment d'infanterie, des régimens suisses & du corps des carabiniers de Monsieur, cesseront d'avoir des compagnies; & celles qu'ils commanderont, porteront le nom de capitaines commandans qui sont, ou seront par la suite à leur tête. — Un édit du Roi, enregistré le 24, supprime plusieurs trésoriers, & crée à la place un office de trésorier-paieur de diverses dépenses. — L'adoucissement accordé à l'exil de M<sup>r</sup>. le chancelier de Maupeou, qui est revenu habiter sa terre de Brierre peu éloignée d'ici, a fait supposer que c'est qu'il reprenoit crédit à la cour. La place d'administrateur-général de la loterie royale de France, vacante par la mort de M<sup>r</sup>. de la Combe, est donnée à M<sup>r</sup>. de Pernon, fils du trésorier de la maison du Roi supprimé.

On assure qu'il y a déjà des souscriptions pour une bonne partie de l'emprunt viager annoncé. Le parlement n'a pu s'occuper de l'édit qu'après les Mercuriales qui ne se font que le mercredi suivant de la semaine franche d'après la St. Martin. Les rentes seront à 10, 9, 8 & 7 pour cent sur une, deux, trois & quatre têtes.

Il est arrivé ici d'Egypte & de Syrie 24 chevaux pour être répartis comme étalons dans les différens haras de ce royaume. Ces chevaux, compris les fraix du voyage, coûtent chacun 15 mille livres. En les amenant on a couru des dangers sans nombre à cause des guerres continuelles que se font les princes arabes, & ils ont été heureusement débarqués

barqués malgré la guerre actuelle entre la France & l'Angleterre. M<sup>r</sup>. Bertin, intendant des haras du Roi, les garde dans ses écuries où personne ne les verra avant Sa Majesté.

Par un courier extraordinaire, arrivé de Brest le 11 de ce mois, la cour a été informée, que Dom Louis de Cordova a appareillé de ce port avec 15 vaisseaux espagnols, le 9 au matin, & qu'à 2 heures après-midi toute cette division étoit déjà hors du goulet. On ne doute pas qu'elle ne se rende en droiture à Cadix; & l'on suppose que son départ a été accéléré par la possibilité qu'il y avoit, que l'amiral Rodney, en se rendant avec son escadre aux Indes-occidentales, tentât quelque coup de main pour faire lever le blocus de Gibraltar par mer. Les frégates françoises, l'Inconstante, la Néréide, la Diane & l'Aigrette sont forties avec Dom Louis de Cordova pour l'accompagner jusqu'à certaine hauteur. L'armée navale, restée dans le port de Brest, n'est plus que de 42 vaisseaux de ligne, dont 20 espagnols, vu le nombre de ceux que l'on a desarmés, ou qui se réparent. Parmi ces derniers est la Santa-Rita, vaisseau-hôpital espagnol, qui est entré le 9 dans le bassin. Quoique, suivant les avis de Brest, cette armée navale continue de se tenir à la rade, prête à appareiller, il est d'autant moins apparent qu'elle forte, qu'on écrit de Versailles, qu'il a été expédié le 15 à tous les régimens, qui sont sur les côtes, des congés de semestre pour les officiers, qui doivent en avoir cette année, & des permissions

aux colonels de quitter leurs régimens. Au moien du rétranchement des dépenses extraordinaires, causées par le frètement & l'attirail de tout ce qui étoit nécessaire à l'embarquement, celles de la marine sont réduites, dit-on, à 14 millions par mois.

Des gens prétendent que la dernière feinte d'embarquement n'étoit que pour favoriser le départ de Dom Cordova, en obligeant l'escadre angloise de ne pas quitter ses côtes. Ils sont encore persuadés que ce général reviendra le printems prochain avec 30 vaisseaux de ligne, lesquels, ajoutés aux 21 qu'il nous a laissés, & à 29 ou 30 au moins que nous fournirons, rendront l'armée combinée forte de plus de 80, & que tout se dispose pour que la campagne prochaine ne se passe pas en promenades. Un autre point de cet arrangement est que M<sup>r</sup>. le comte d'Estaing, dont on continue de ne rien savoir, viendra prendre le commandement de cette armée. Le tems doit vérifier cette dernière conjecture.

On écrit de Brest que le régiment d'Austrasie a reçu ordre de se rendre à l'Orient, où il doit s'embarquer pour l'Inde; que le feu aiant pris dans la ville la nuit du 13 au 14 à un bâtiment, dans lequel se fabrique le pain pour les troupes de terre, M<sup>r</sup>. le comte de Langeron, gouverneur de la ville, M<sup>r</sup>. Duchaffault & tous les principaux chefs de la marine se sont rendus au lieu de l'incendie, & par le bon ordre avec lequel ils ont fait porter des secours, on a empêché que les flammes ne se soient communiquées à 80 mille

bagots qui sont dans le jardin de la maison, & on est parvenu à sauver les blés, & les farines ; néanmoins le feu a duré 24 heures.

M<sup>r</sup>. le chancelier de Maupeou a eu permission de se rapprocher de la capitale, & occupe un château qui est dans les environs, c'est ce qui a fait croire qu'il reprenoit faveur en cour. — M<sup>r</sup>. d'Alembert, ne voulant plus que la philosophie, dont il est le chef, marche à pied & se crotte, la va maintenant conduire en triomphe dans un équipage élégant, qu'il s'est donné il y a peu de jours (a).

Les abbaïes de Saint - Pierre & de Sainte-Marie furent réunies sous le titre de chapitre en 1760 : le Roi le destinoit à procurer un établissement à des filles de qualité qui font preuve de noblesse paternelle, militaire & de chevalerie, à dater de 1400. Après que les bulles du Pape & les lettres-patentes pour cette réunion eurent été enregistrées, M<sup>r</sup>. l'archevêque d'Alby fut nommé commissaire-apostolique & du Roi pour les réglemens nécessaires à l'administration spirituelle & temporelle. Ceux qu'il put dresser n'étant pas suffisans à sa mort, M<sup>r</sup>. l'évêque de Metz fut nommé par le Pape pour perfectionner cet ouvrage. Lorsque ce dernier eut dressé des

---

(a) Que les tems sont changés ! Autrefois c'étoit en quelque façon l'apanage & la marque distinctive de la philosophie, d'aller à pied.

*Pauper Aristoteles cogitur ire pedes.*

statuts, on les envoya au parlement de Metz revêtus de lettres - patentes. Ce tribunal les communiqua au chapitre, & plusieurs chanoinesses formerent opposition à leur enregistrement, disant pour raison qu'ils donnoient à Mad. l'abbesse une trop grande autorité, dont celles qui lui succédroient pourroient abuser: par exemple, ils la rendent en certain cas maîtresse de renvoyer les Dames sans consulter personne, de ne donner des permissions de s'absenter que quand il lui plairoit, &c. La contestation a été portée au conseil du Roi & il n'y a encore rien de décidé.

L'abbé de Tudert, conseiller d'honneur du parlement & doïen dignitaire de l'église de Paris, est mort aïant le sang gelé, au retour des matines qui se disent à minuit à Notre-Dame; le tems n'étoit pourtant pas froid à la glace.

On mande de Calais en date du 23 de ce mois, que la découverte le Onistiti, armée en ce port, & commandée par le capitaine Lefebvre, est de retour avec un brigantin anglois aïant 3 canons, quelques pierriers & espingoles, dont il s'est emparé le 19. L'équipage du brigantin, composé de sept hommes, aïant voulu se défendre, le capitaine Lefebvre a été forcé d'aller à l'abordage. Ce bâtiment, qui est d'environ 110 tonneaux, est chargé de charbon de terre.

*Fin de la relation des opérations de la flotte combinée sur mer.*

L'armée ne put, avec les plus grands efforts,

se maintenir que deux jours sur les côtes d'Angleterre. Des vents d'est forcés, nous obligerent donc de sortir de la Manche. On eut quelque avis d'une flotte ennemie; le général se mit à même de faire courir l'armée à l'air du vent, où il crut que nous pourrions la rencontrer; mais après avoir cherché inutilement, l'armée fut assaillie plusieurs jours de ces mêmes vents, qui nous avoient contrariés. Le ciel devint affreux & se couvrit d'orages: les éclats redoublés du tonnerre, se mêlant au mugissement des flots agités, formèrent une scène d'horreur autour de cent voiles rassemblés. L'armée tenoit la mer depuis long-tems; les équipages s'affoiblissoient par la maladie qui acquéroit de la malignité; les remèdes & les rafraichissemens étoient épuisés. On nous annonçoit depuis long-tems une flotte bien pourvue, mais retenue par les vents; on nous faisoit espérer des pilotes pour choisir les mouillages sur les côtes d'Angleterre. Une nombreuse armée de terre, sous les ordres d'un général, digne des vœux de sa patrie, qu'il défendit avec succès, n'attendoit plus sur nos côtes que l'instant désiré de perfectionner l'ouvrage. Déjà nous touchions à la fin de la belle saison, & le coup décisif n'avoit point encore été porté. Avec quel plaisir & quelle démonstration de joie les deux nations n'apprirent-elles pas que les ennemis étant au sud-ouest de nous, selon l'avis de quelques neutres, il avoit été décidé dans un conseil tenu le 25 d'Août, à bord du général, que nous les chercherions pour les combattre ou pour leur fermer leurs ports. Les vents changerent & passèrent du sud à l'ouest, & le 29 le général fit à l'armée le signal pour faire route sur les Sorlingues, où il jugea avec raison pouvoir rencontrer l'armée angloise. Le 31 à la pointe du jour, le Triton & les frégates avancées découvrirent & signalèrent en même tems la terre & l'ennemi. Le général fit signal de forcer de voiles. Quelque tems après, l'espece des bâtimens de nos ennemis fut désignée, ainsi que leurs forces totales & l'air de vent où ils couroient. Nous fumes donc que leur armée étoit composée de

87 vaisseaux & quelques frégates, qu'elle fuyoit, & que nous la poursuivions. Le général fit former la ligne de bataille, & ordonna au vaisseau de tête de diriger toujours la route, de manière à couper en avant du chef de file de la ligne ennemie; il fit ensuite le signal à toute l'armée de suivre par la contre-marche les mouvemens du vaisseau de tête. Son Exc. Dom Louis de Cordova marchoit en échiquier à l'extrémité de la grande ligne, & Mr. de la Touche-Tréville dans le même ordre, à la tête. Le signal de poursuivre les ennemis fut très-souvent répété. Ils étoient à 4 à 5 lieues de l'avant à nous, un peu sous le vent, fuyant toutes voiles dehors. Ils présentoient en fuyant une espece d'échiquier. Dans la nuit, les vents refuserent successivement de la moitié de la boussole; nous ne portâmes plus dès-lors que beaucoup sous le vent des ennemis qui, le lendemain à la pointe du jour, se trouverent à 7 heures au vent à nous, & tellement à même de prendre le port de Plymouth, qu'il ne nous resta plus aucun espoir de les rejoindre. Nous continuâmes néanmoins à les chasser jusqu'au 1. Septembre à 11 heures du matin; alors plusieurs vaisseaux de l'escadre d'observation, ceux des généraux Gaston & Monteil, celui du capitaine d'Amblimont, signalerent une flotte ennemie, que l'on découvroit de l'arrière, & que l'on pouvoit attaquer avec avantage. Ces signaux furent appuyés de coups de canon. Mr. de comte d'Orvilliers venoit de recevoir des avis importans, qui le préparoient depuis plusieurs jours à la rentrée d'une flotte considérable venant de l'Amérique; il devoit donc faire tout ce qui dépendroit de lui pour s'en emparer: il ne devoit plus s'attendre à joindre les ennemis. Tout décida le général à faire arriver toute l'armée en même tems. Lorsque nous fumes à portée, nous vîmes que c'étoit un convoi hollandois, escorté par des bâtimens de guerre de la même nation. La situation de l'armée ne permettoit point au général d'effectuer les desirs qu'il avoit de rentrer dans la Manche sans le convoi qui lui étoit annoncé. Il devoit trouver sur Oues-

fant des approvisionnemens de toute espece : ce qui le détermina à y porter ; mais au lieu de la flotte attendue, le général reçut des ordres pour faire rentrer l'armée. C'est ainsi que toujours persécutés par les vents, manquant d'eau & des choses de la premiere nécessité, nous nous sommes vus forcés de faire route pour le port de Brest, où rien ne manque pour les remplacements : nous y sommes arrivés le 13 Septembre. On va travailler avec activité à se préparer pour une seconde sortie, que l'on espere plus heureuse. Il paroît que la descente projetée en Angleterre, doit absolument avoir son exécution.

TOULON ( le 18 Novembre. ) Il arriva hier dans cette rade 34 navires venant de Marseille, sous l'escorte d'un chebec : le Zéphyr a mis sous voile ce matin pour aller prendre dans le même port ceux qu'on attend encore, & qui formeront ensemble un convoi de 64 voiles destinées pour le Levant ; ce convoi sera escorté par les vaisseaux le Hardy & le Lion, & par la frégate la Sultane, qui n'attendent que sa réunion pour appareiller. — La sagesse du gouvernement pourvoit si bien à la sûreté de nos mers, que les corsaires mahonois n'osent plus se montrer, & le commerce ne peut manquer d'applaudir à la vigilance de la marine royale dans les isles de l'Archipel. — Le vaisseau le Terrible est si avancé qu'on compte qu'il sortira du bassin dans le courant du mois prochain. Il est question de mettre incessamment sur le chantier trois nouveaux vaisseaux de ligne, dont les bois sont déjà préparés.

*Nouvelles diverses.*

Le 19 Novembre, fête de l'Ordre militaire de Ste. Elifabeth, fondé par feue l'Impératrice de ce nom, & confirmé par notre auguste Souveraine, il y eut service dans l'église de la cour, où se rendit Sa Majesté Impériale & Roiale Apostolique, suivie des chevaliers de l'Ordre. Le lendemain, M<sup>r</sup>. le baron de Rewiczzy de Rewitznie, commandeur de l'Ordre-roial de Saint-Etienne, chambellan actuel de L. M. I. & leur envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire près du Roi de Prusse, est parti pour se rendre à son poste.

Le feu, qui depuis plusieurs années semble s'attacher à la destruction des théâtres (a), vient de détruire celui qu'on admiroit dans le superbe château d'Esterhas, appartenant au prince Esterhasy. Il s'y manifesta le 18 Novembre à 4 heures du matin dans la grande salle de la redoute, avec tant de furie que cette magnifique salle fut en une demi-heure la proie des flammes, qui se communiquèrent au grand théâtre, de sorte qu'il ne fut pas possible de sauver les machines, & encore moins aucun des instrumens & des habits qui s'y trouvoient. L'incendie

---

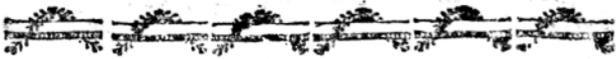
(a) 15 Mai 1779. p. 141. — 1 Janv. 1779. p. 39, & autres cites la même.

s'étoit élevé si subitement qu'un chacun fut interdit sans venir au secours, jusqu'à ce que le prince arriva lui-même, & donna ordre d'abattre les deux ailes voisines; ce qui coupa le cours des flammes. Sans cette précaution ce magnifique château, bâti dans le goût le plus nouveau, auroit été entièrement réduit en cendres. Il n'y a que ceux qui l'ont vu, qui puissent bien juger combien la perte occasionnée par ce fatal événement, est immense.

---

Dans le dernier journal, p. 482, l. 1. dans la note *est*, lisez *est*. — P. 487, l. 6. dans la note, *claires*, lisez *claires* — P. 499, l. 26. *tous*, lisez *toutes*.





## T A B L E

Alphabétique des matieres de Littérature  
depuis Septembre 1779.

<b>A</b> Brégé portatif de l'histoire universelle, sacrée & profane, pour l'instruction de la jeunesse, divisé en 3 parties, l'histoire des Juifs, l'histoire ancienne & l'histoire moderne. Par Mr. l'abbé Pernin de Chavanette. 1. Décembre	Page 488
<i>Ami (l') de la concorde, ou essai sur les motifs d'éviter les procès, &amp; sur les moyens d'en tarir la source.</i> 15. Octobre.	253
<b>A</b> mort (R. D. Eusebii) Devotionale majus piorum Sacerdotum aliorumque fervorum Dei. 1. Novembre.	339
<i>Atlas (Nouvel) des enfans, ou Principes clairs pour apprendre facilement &amp; en fort peu de tems la Géographie.</i> 15. Septembre.	88
<i>Avis sur la nouvelle édition des Œuvres de Bossuet.</i> 1. Octobre.	188
<i>Carême du Rév. Pere J. B. de Pradal, Capucin.</i> 15. Octobre.	259
<i>Catéchisme historique contenant en abrégé l'histoire sainte &amp; la doctrine chrétienne, par Claude Fleury.</i> 15. Septembre.	84
<i>Confidence philosophique, troisieme édition, revue &amp; augmentée.</i> 15. Octobre.	256
<i>Copie du Journal des savans, 1779 Février, pag. 82; avec le jugement de l'Académie royale des Sciences de Paris, touchant les nouvelles découvertes de Mr. l'abbé Christian Mayer, astronome de la cour palatine.</i> 15. Septembre.	91
<b>C</b> rasilogia theoretico-practica, in cujus hac prima parte omnes possibiles principum humorum mixtes a parte rei geometricè demonstrantur; & probatur, excessus galenicos in his mixtis	

- Décision d'un cas de polygamie par deux docteurs de Salamanque.* 15. Novembre. 418
- Défense de quelques passages d'un ouvrage de Mr. Fenyns, critiqués par les auteurs de l'Année littéraire.* 15. Septembre. 94
- Della valle vulcanico marina di Ronca, &c. Mémoire sur la vallée volcanique-marine de Ronca, dans le territoire de Verone; par Mr. l'abbé Fortis.* 15. Décembre. 561
- Détail des succès de l'établissement que la ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées, & qui a été adopté dans diverses Provinces de France. Années 1777 & 1778. On y a joint différentes méthodes pour secourir non-seulement les noyés, mais les suffoqués par la vapeur du charbon & autres vapeurs méphitiques quelconques, les pendus, les personnes gelées, les enfans naissans avec une apparence de mort, &c. &c.* 15. Octobre. 261
- Dialogues entre les philosophes modernes. par Mr. l'abbé Liger.* 1. Septembre. 3
- Dictionnaire historique de la médecine ancienne & moderne, par N. F. J. Eloy, conseiller médecin ordinaire de Son Altesse-Royale Mgr. le Duc Charles de Lorraine & de Bar, &c. &c. & médecin pensionnaire de la ville de Mons.* 15. Décembre. 567
- Dissertation (A) on the languages, litterature and manners of eastern nations &c. Dissertation sur les langues, la littérature & les mœurs des nations orientales &c. Par Mr. Richardson.* 15. Octobre. 255
- Dissertation sur les différens genres de médailles antiques, ou Examen critique des Nouvelles recherches sur la science des médailles.* 15. Novembre. 393
- Dithyrambe aux mânes de Voltaire par Mr. de la Harpe.* 15. Novembre. 416
- Effets de la déglutition des noyaux de cerises.* 1. Novembre. 342

*Elémens de chymie, rédigés d'après les découvertes modernes; ou précis des leçons publiques de la société royale des sciences & des arts de Metz*  
Par Mr. Michel de Tennetar. 1. Septembre.

Page 81

*Elementa Matheseos discipulorum commodo in compendium redacta, cum figuris.* 1. Novembre.

339

*Eptuome sur l'état civil de la France; contenant l'origine, les loix, les usages, les coutumes, les mœurs de tous les peuples des empires & républiques d'Orient & d'Occident, &c. &c.* Par Mr. Percheron de la Galezriere. 15. Novembre. 406

*Essai sur la minéralogie & la métallurgie, par Mr. le marquis de Luchet.* 1. Novembre. 315

*Eucharistie (L') vengée, ou l'Adoration perpétuelle.* 15. Octobre. 257

*Ex bello pax. Poëma ad illustriss ac reverendiss.*

D. D. Gudwalum Seiger, celeberrimæ & exemptæ abbatix Scti. Petri in Monte Blandinio juxta Gandavum, Abbatem, Primate[m] Flandriæ, &c. &c. ejusque gentilitia insignia, quorum Lemma. *Ex bello pax.* 1. Novembre.

334

*Histoire générale & économique des trois regnes de la nature* par Mr. Buc'hoz. 1. Septembre. 27

*Histoire de la vertueuse Portugaise; ou le modele des femmes chrétiennes.* Par Mr. l'abbé Maydieu. 15. Septembre. 105

*Histoire de l'Eglise* par Mr. l'abbé de Berault-Bercastel. Second Extrait. 1. Octobre. 164

*Historisch-critiquer Versuch, über die Atlantiker, in welchem die Aehnlichkeit zwischen der Geschichte dieses Volkes, &c. C'est-à-dire, Essai historique & critique sur les Atlantiques, où l'on indique le rapport qu'il y a entre l'histoire de ces peuples & celle des Israélites, traduit du suédois de Mr. Baer.* 15. Octobre. 248

*Inoculation (L') justifiée, &c. Nouvelle édition.* 1. Novembre. 338

*Irene, tragédie, par Mr. de Voltaire, représentée*

pour la première fois le 16 Mars 1778. 1. Sep-  
tembre. Page 24

- Leçons physico-géographiques, à l'usage des jeunes gens. Par Mr. l'abbé Billy.* 15. Octobre. 237
- Idem, second extrait.* 1. Novembre. 321
- Lettre de Mr. T\*\* , avocat au parlement de N\*\* , à l'auteur du Journal ; au sujet d'un discours sur l'émulation, prononcé par un professeur de rhétorique au collège de \*\*.* 15. Octobre. 262
- Lettres de Madame la comtesse du B. avec celles des princes, seigneurs, ministres & autres qui lui ont écrit, & qu'on a pu recueillir.* 1. Novembre. 337
- Lettre de Mr. Netzer, à Mr. Schmidt, professeur à Gießen, sur le théâtre italien, tirée du Theater-Kalender de 1779.* 1. Novembre. 341
- Lettres de Mr. B. H. à l'auteur du Journal, sur quelques passages de l'Evidence du Christianisme.* 1. Décembre. 491
- Lettres sur le déisme par Mr. Salchli.* 15. Décembre. 575
- Moyen de garantir les grains des effets de la gelée.* 1. Septembre. 32
- Moyen pour détruire les fourmis qui s'attachent aux arbres.* 1. Novembre. 343
- Moyen pour faire périr les punaises.* 15. Novembre. 421
- Note sur l'église de St. Urse à Soleure.* 15. Octobre. 265
- Observations sur la liquéfaction du sang de St. Janvier, conservé dans l'église cathédrale de Naples.* 15. Novembre. 410
- Ouvres choisies du baron de Walef, gentilhomme liégeois; revues, retouchées & précédées d'un discours préliminaire sur sa vie, ses ouvrages, & d'une notice des artistes liégeois, anciens & modernes, les plus distingués.* 15. Novembre. 401

- Para-tonnerre & para-tremblemens de terre.* 1. Sep-  
 tembre. Page 29  
*Philosophe catéchiste ( Le ) ou entretiens sur la re-  
 ligion entre le comte de.... & le chevalier de....*  
 15. Décembre. 549  
*Principes de morale, de politique & de droit pu-  
 blic, puisés dans l'histoire de notre monarchie,  
 ou Discours sur l'Histoire de France, dédiés au  
 Roi; par Mr. Moreau.* 1. Septembre. 8  
*Prix donnés & proposés par l'Académie Imp. &  
 Royale de Bruxelles.* 1. Décembre. 495  
*Problèmes proposés à résoudre au marquis de V\*\*\*  
 sur des matieres d'histoire, de grammaire, de  
 littérature, de religion, &c. relativement aux di-  
 vers ouvrages de Mr. de Voltaire, & aux criti-  
 ques qu'on en a faites.* 1. Novembre. 340  
*Prospectus d'une troisième édition de l'Encyclopé-  
 die, qui contiendra 39 volumes in-4°. à deux  
 volumes, proposée par souscription* 1. Octo-  
 bre. 179.  
*Prospectus d'une nouvelle édition de la Description  
 des arts & métiers, commencée à Paris in folio  
 avec fig., & réimprimée in-4°. avec des augmen-  
 tations, des notes & des additions considérables.  
 Avis importans sur les Prospectus.* 1. Octo-  
 bre. 182  
  
*Réflexions de Mr. Genty sur l'inégalité des hom-  
 mes.* 1. Octobre. 184  
*Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur  
 de l'Amérique par Mr. de la Condamine. Nou-  
 vellé édition.* 1. Décembre. 484  
  
*Sermons pour les jeunes Dames & les jeunes De-  
 moiselles. Par Mr. James Fordyce, pasteur  
 d'une congrégation de la cité de Londres.* 1. Oc-  
 tobre. 159  
*Siecles ( Les trois ) de la littérature françoise,  
 depuis François I. jusqu'en 1779. Par Mr. l'ab-  
 bé Sabatier de Castres.* 1. Décembre. 471  
*Supplément aux erreurs de Voltaire, ou réfutation  
 complete de son Traité sur la Tolérance, par un  
 ecclésiastique du diocèse de Rheims.* 1. Sep-  
 tembre. 13

Supplementum Kyriale in quo, præter aliquot  
Missas novas, continentur quædam antiquæ,  
ex scilicet, quæ per annum frequentius can-  
tantur. 15. Novembre. Page 409  
*Système plaisant d'un Volcaniste sur l'Iliade & l'O-*  
*diffée.* 15. Septembre. 108

*Tableau démonstratif des tares & des maladies des*  
*chevaux, & un autre ayant pour titre : Tableau*  
*indicatif du traitement des chevaux, ou for-*  
*mules hippiatri-pratiques, pour servir de suite*  
*aux clavicules de Mr. la Fosse; par Mr. Ro-*  
*binet, hippiatre.* 15. Septembre. 109

*Tableau ecclésiastique de la ville & du diocèse de*  
*Liege pour l'an 1780 &c.* 15. Décembre. 578



---

## T A B L E.

TURQUIE.	( <i>Constantinople.</i>	579
RUSSIE.	( <i>Pétersbourg.</i>	581
POLOGNE.	( <i>Varsovie.</i>	582
ESPAGNE.	( <i>Madrid.</i>	583
SUEDE.	( <i>Stockholm.</i>	587
DANNEMARCK.	( <i>Coppenhague.</i>	587
ITALIE.	} <i>Rome.</i>	588
	} <i>Brescia.</i>	589
	} <i>Naples.</i>	590
	} <i>Florence.</i>	590
ALLEMAGNE.	} <i>Vienne.</i>	591
	} <i>Ratisbonne.</i>	592
	} <i>Berlin.</i>	595
	} <i>Francfort.</i>	596
ANGLETERRE.	( <i>Londres.</i>	597
PAYS-BAS.	( <i>La Haye.</i>	609
FRANCE.	} <i>Paris.</i>	614
	} <i>Toulon.</i>	624
	<i>Nouvelles diverses.</i>	625

1870

1871

1872

1873

1874

1875

1876

1877

1878

1879

1880

1881

1882

1883

1884

1885

1886

1887

1888

1889

1890

1891

1892

1893

1894

1895

1896

1897

1898

1899

1900

1901

1902

1903

1904

1905

1906

1907

1908

1909

1910

1911

1912

1913

1914

1915

1916

1917

1918

1919

1920

1921

1922

1923

1924

1925

1926

1927

1928

1929

1930

1931

1932

1933

1934

1935

1936

1937

1938

1939

1940

1941

1942

1943

1944

1945

1946

1947

1948

1949

1950

1951

1952

1953

1954

1955

1956

1957

1958

1959

1960

1961

1962

1963

1964

1965

1966

1967

1968

1969

1970

1971

1972

1973

1974

1975

1976

1977

1978

1979

1980

1981

1982

1983

1984

1985

1986

1987

1988

1989

1990

1991

1992

1993

1994

1995

1996

1997

1998

1999

2000

2001

2002

2003

2004

2005

2006

2007

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

2018

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

2031

2032

2033

2034

2035

2036

2037

2038

2039

2040

2041

2042

2043

2044

2045

2046

2047

2048

2049

2050

2051

2052

2053

2054

2055

2056

2057

2058

2059

2060

2061

2062

2063

2064

2065

2066

2067

2068

2069

2070

2071

2072

2073

2074

2075

2076

2077

2078

2079

2080

2081

2082

2083

2084

2085

2086

2087

2088

2089

2090

2091

2092

2093

2094

2095

2096

2097

2098

2099

2100